

Abonnements par Année  
Canada - \$2.00  
Etats-Unis - \$3.00  
Payable d'avance.

# LE BIEN PUBLIC

BI-HEBDOMADAIRE  
Publié le mardi et le jeudi  
3, Rue Hart  
Les Trois-Rivières, P. Q.  
Tél. 640, Casier Postal 180

14e ANNEE

DEUX SOUS LE NUMERO

LES TROIS-RIVIERES, LE JEUDI, 28 SEPTEMBRE 1922

Membre aspirant A. B. C.

No. 32

## LE DROIT DE SUFFRAGE

Notre Conseil de ville paraît avoir abandonné l'idée de s'adresser à la Législature pour en obtenir quelques amendements à la Charte. Il n'y a pas de doute que l'administration précédente, aidée du gouvernement, a tellement gâché notre Charte municipale qu'une infinité d'amendements ne suffirait même pas à la remettre en bon état; ce serait plutôt une refonte générale qui devrait s'imposer. Tant qu'à toucher à la Charte devenue informe et dangereuse pour la sécurité de notre administration financière, il faudrait résolument la mettre de côté pour lui substituer en tout, ou du moins pour une forte partie, notre bonne vieille Charte d'autrefois. La vieille Charte des Trois-Rivières où le véritable intérêt public était seul en jeu, où les garanties d'honnêteté dans l'administration étaient formellement stipulées, où notre loi municipale se trouvait être la règle des honnêtes gens.

Nous comprenons que pour en arriver là, il eut fallu à notre présent Conseil une longue préparation, et en plus, l'assurance du bon vouloir du gouvernement de Québec. Nous ne regretterions donc pas trop que cette question de la Charte soit ajournée. Toutes ces mauvaises dispositions dans notre Charte resteront tolérables aussi longtemps que notre présente administration aura l'honnêteté de ne pas s'en prévaloir. D'autre part nous savons que le gouvernement Taschereau se propose de modifier la loi des cités et villes dès la prochaine session. Il sera donc intéressant de savoir d'abord si les modifications projetées auront pour effet de rendre cette loi des cités et villes meilleure ou pire. A tout événement l'ajournement de cette question de notre Charte municipale ne devrait avoir que du bon.

Dans la rapide discussion qui avait eu lieu à l'Hôtel de ville à propos des amendements que l'on voulait solliciter de la Législature il était question du retour au terme de deux ans pour les membres du Conseil, et au rétablissement de la représentation par quartiers. Sans discuter ici la valeur de ces deux propositions, nous nous permettrons seulement de demander que si jamais l'on retouche notre mode de représentation électorale, on ait le courage de bonifier en même temps la loi qui donne aux contribuables des Trois-Rivières le cens électoral.

On sait combien nous avons versé ici, comme partout ailleurs du reste, dans la gigantesque fumisterie du suffrage universel. Des retouches hardies à notre vieille Charte trifluvienne ont ouvert toutes grandes les portes du suffrage municipal. On a abattu cyniquement la dernière barrière en donnant le droit de vote à tout venant, et en dispensant le voteur de passage de son devoir civique de payer au préalable sa taxe municipale. Depuis dix ans, tout le monde vote aux Trois-Rivières, pauvres, riches, propriétaires, insolubles, vieux contribuables comme nous, arrivés. L'honnête artisan de notre progrès civique, celui qui a fait confiance à ses concitoyens et a creusé dans l'enceinte de la cité le solage de sa demeure pour y vivre de son patient labeur, n'a pas plus de poids, par son vote, sur les destinées de sa ville, que ne peut avoir le journaliste nomade qui était l'an passant ailleurs, qui sera l'an prochain autre part, et qui cette année jette en passant dans l'urne électorale des Trois-Rivières le bulletin de vote qui décidera de la bonne ou de la mauvaise administration d'une ville où lui-même n'est que temporairement.

Nous estimons que cette généralité impetive de la loi en ce qui concerne cet accès aux urnes à tout venant, pourrait être utilement réfrénée, et sans perte pour le meilleur intérêt public. Une autre retouche qui serait pareillement à propos serait celle qui reconnaîtrait de fait la prépondérance évidente que devrait avoir le vote du citoyen propriétaire, le vote de celui qui possède, sur le vote de celui qui n'a rien; le vote de l'intellectuel pauvre sur le vote du complet ignorant même enrichi. Tout le monde admet que chaque citoyen, riche comme pauvre, a un égal intérêt à la bonne administration de la cité. Seulement, il est difficile d'admettre que pour décider du sort de cette administration la voix du citoyen le mieux qualifié intellectuellement et moralement, celui qui jouit à juste titre de la considération de tous, ne doit pas avoir plus de poids dans l'urne électorale que la voix du plus dépourvu dans la société. Ceci est un non sens, mais un non sens religieusement accepté de par l'aberration sacro-sainte du suffrage universel.

Il y a sans doute des nuances dont il faut tenir compte dans la valeur personnelle des voteurs, mais l'erreur du suffrage universel est de supprimer toutes les nuances et de donner le même poids à la voix du plus digne comme à la voix du plus méprisable. Sous le gouvernement Gouin on a fait grand cas de la devise popularisée: un homme, un vote. Il s'est trouvé des intéressés id pour prévoir ce qu'on pouvait râler de profits en collant dans notre Charte la devise popularisée chère à l'administration Gouin. Au reste, le suffrage universalisé a gangrené depuis tout le pays, et ce n'est pas un moindre malheur de le voir installé au fédéral comme au provincial, après avoir été si amoureusement casé dans notre loi municipale.

Il semble bien qu'il n'est pas facile aujourd'hui de circonscire le danger inhérent au suffrage généralisé. Seulement, beaucoup d'aperçoivent que si l'on veut sauver l'administration publique d'un désastre trop évident, il est plus que temps de songer à un palliatif efficace contre les ravages dus à l'application inconsidérée de ce droit de suffrage. Après mûre réflexion, des autorités compétentes se sont arrêtées à la pluralité du vote comme étant le remède le plus approprié et le seul qui reste applicable dans les circonstances.

Ce remède proposé reste sujet à discussion. Mais en ce qui concerne spécialement les municipalités, il semblerait que le retour à la vieille loi qui donnait une importance spéciale au vote du propriétaire foncier produirait déjà un effet salutaire. Nous savons ici aux Trois-Rivières combien nous avons été heureux de constater que, lorsque tant de garanties de prudente administration avaient effrontément été biffées de notre Charte municipale, au moins une n'avait pas sombré dans la tourmente. Et cette garantie ultime qui demeure, est celle qui réserve aux propriétaires fonciers en valeur et en nombre la décision finale de tout règlement qui doit influencer le crédit de la cité. Sans cette suprême garantie laissée aux mains des propriétaires, franchement, que serions nous devenus.

Dans les amendements à apporter à la Charte, il ne serait peut-être pas facile d'assurer une juste prépondérance au vote des propriétaires en décrétant en leur faveur une sorte de pluralité de votes. Il resterait cependant un moyen assez simple d'assurer toute l'importance voulue au vote qui devrait en toute justice le plus peser dans la balance. Ce problème a été discuté déjà en plus d'un endroit et l'on en est arrivé à une conclusion qui pourrait également paraître acceptable ici.

En supposant qu'on admette la nécessité du retour à la représentation par quartier, avec deux échelons par quartier, nous ne voyons pas pourquoi sur ces deux échelons, l'un ne serait pas choisi uniquement par les propriétaires fonciers, à la majorité du vote en valeur et en nombre. De la sorte, la propriété serait équitablement représentée au Conseil de ville, et nous nous demandons vraiment qui pourrait s'en plaindre. Ce serait un moyen de pallier aux conséquences malheureuses d'un droit de suffrage mal réparti et trop étendu. Si nos municipalités commençaient par rétablir l'équilibre dans la disparité des valeurs personnelles, elles corrigeraient pour leur compte un peu des défauts inhérents à un système électoral insensé.

Joseph Barnard.

## PIERRE BOUCHER ET DE LA VÉRENDRYE

### Inauguration de statues à nos héros. Son Honneur le Maire, l'hon. L. P. Normand prononce une jolie allocution.

La fête de l'inauguration des Statues de Pierre Boucher et de La Vérendrye à Québec aujourd'hui a été grandiose. Des couronnes ont été déposées aux pieds des statues de nos grands héros par son Honneur le Maire Normand au nom de la ville des Trois-Rivières.

Nos lecteurs nous sauront gré de leur donner aujourd'hui le texte de son discours.

Messieurs,

Il y aura bientôt trois siècles une scène des plus patriotiques se passait sur la rive en face de la ville de Québec.

Champlain qui venait de recevoir de nouveaux renforts, de France, entouré des gentilshommes de son gouvernement, ayant jugé le moment propice de faire croire la colonie et d'augmenter les habitations, regardait s'éloigner l'humble barque montée par le Chevalier de Lavolette et ses compagnons, colons, soldats et artisans.

Tous les canadiens français admireront avec orgueil et une grande fierté, au milieu de ces hommes illustres, la belle statue du grand découvreur Pierre Boucher et de la Vérendrye.

Quant à nous trifluviens, quand nous contemplerons cette image, nous nous rappellerons ce petit coin de terre dans la Cité des Trois-Rivières, près du grand fleuve, en arrière de l'ancienne église des Récollets, et nous nous dirons avec fierté, c'est là que ce patriote est né; c'est là qu'il a grandi et c'est là qu'il a cultivé et développé ses facultés admirables, qui ont fait de lui un des fils les plus célèbres du Canada français.

C'est de chez nous, qu'il est parti pour découvrir ce vaste territoire de l'ouest canadien. C'est de chez nous qu'il est parti pour ses voyages qui ont mis à l'épreuve son grand courage et sa bravoure et qui lui ont valu la déception et l'ingratitude des siens.

Mais nous nous rappelons aussi, la reconnaissance tardive de ses supérieurs, et nous glorifions sa mémoire dans un sentiment de gratitude et de reconnaissance, avec tous nos compatriotes canadiens.

Dans ces castes contrées, que La Vérendrye a données à son pays, il est un petit coin de terre qui nous est particulièrement cher, c'est la région de la rivière Rouge, qui fut illustré et fécondé par les travaux de missionnaires et de patriotes de la région des Trois-Rivières, les Dumoulin, les Provencher et les Lafèche.

Nous laisserons à d'autres voix plus autorisées que la nôtre, le soin de faire ressortir toutes les beautés et les caractéristiques de l'œuvre de Messieurs Laliberté et Baillieu qui ont immortalisé avec tant de talent la gloire de deux de nos plus illustres compatriotes.

Nous les en félicitons au nom des citoyens des Trois-Rivières et nous leur offrons le tribut de toute notre reconnaissance.

Encore une fois merci aux organisateurs de ces belles fêtes patriotiques, si propres à perpétuer le souvenir des fils les plus glorieux de notre pays, de nous avoir procuré l'avantage de déposer à leurs pieds, nos hommages et le tribut de notre reconnaissance.

LES EXIGENCES DU C. P. R.

Il en tient toujours à son projet de fermer la rue St-Maurice.

Aurons-nous notre gare? C'est peu probable au train où vont les choses et entre temps les voyageurs s'écrasent dans les salles d'attente par trop petites. Quand cela finira-t-il? Quand vous serez décidés de fermer la rue St-Maurice, répond le C. P. R.

C'est du moins ce qui ressort des paroles du Sénateur Bêquie qui fait partie du Conseil d'administration du Pacifique.

Décidément la perspective n'est pas rose pour les voyageurs à l'approche des temps mauvais que d'être obligés de battre la semelle sur le quai de la gare, insuffisamment protégés et souvent empesés et aveuglés par la fumée des locomotives préposées à la formation des trains.

Nous savons tout cela, dit la Compagnie, et nous le regrettons, mais fermez la rue St-Maurice et vous l'aurez votre gare! Comme si une rue, ça se fermait comme une voie d'évitement.

cher de Grosbois leur capitaine, leur gouverneur et leur juge.

En 1667, lorsqu'il quitta toutes ses occupations d'administration du gouvernement des Trois-Rivières, pour s'en aller à sa seigneurie de Boucherville, il a montré qu'il incarnait en lui toute la mentalité de notre race; le dévouement au service de Dieu; tirer du sol ses plus grandes richesses; assurer à ses quinze enfants une instruction solide, pour en faire de braves et bons citoyens, et procurer au prochain, l'aide d'un cœur généreux. Voilà, les traits si caractéristiques de notre race et ceux qui ont illustré la vie de Pierre Boucher. Ce sont ces caractères que l'artiste Alfred Laliberté a fait ressortir dans son œuvre, avec un talent admirable et avec le plus grand succès.

Tous les canadiens français admireront avec orgueil et une grande fierté, au milieu de ces hommes illustres, la belle statue du grand découvreur Pierre Boucher et de la Vérendrye.

Quant à nous trifluviens, quand nous contemplerons cette image, nous nous rappellerons ce petit coin de terre dans la Cité des Trois-Rivières, près du grand fleuve, en arrière de l'ancienne église des Récollets, et nous nous dirons avec fierté, c'est là que ce patriote est né; c'est là qu'il a grandi et c'est là qu'il a cultivé et développé ses facultés admirables, qui ont fait de lui un des fils les plus célèbres du Canada français.

C'est de chez nous, qu'il est parti pour découvrir ce vaste territoire de l'ouest canadien.

C'est de chez nous qu'il est parti pour ses voyages qui ont mis à l'épreuve son grand courage et sa bravoure et qui lui ont valu la déception et l'ingratitude des siens.

Mais nous nous rappelons aussi, la reconnaissance tardive de ses supérieurs, et nous glorifions sa mémoire dans un sentiment de gratitude et de reconnaissance, avec tous nos compatriotes canadiens.

Dans ces castes contrées, que La Vérendrye a données à son pays, il est un petit coin de terre qui nous est particulièrement cher, c'est la région de la rivière Rouge, qui fut illustré et fécondé par les travaux de missionnaires et de patriotes de la région des Trois-Rivières, les Dumoulin, les Provencher et les Lafèche.

Nous laisserons à d'autres voix plus autorisées que la nôtre, le soin de faire ressortir toutes les beautés et les caractéristiques de l'œuvre de Messieurs Laliberté et Baillieu qui ont immortalisé avec tant de talent la gloire de deux de nos plus illustres compatriotes.

Nous les en félicitons au nom des citoyens des Trois-Rivières et nous leur offrons le tribut de toute notre reconnaissance.

ENCORE UNE FOIS MERCI AUX ORGANISATEURS DE CES BELLES FÊTES PATRIOTIQUES, SI PROPRES À PERPÉTUER LE SOUVENIR DES FILS LES PLUS GLORIEUX DE NOTRE PAYS, DE NOUS AVOIR PROCURÉ L'AVANTAGE DE DÉPOSER À LEURS PIEDS, NOS HOMMAGES ET LE TRIBUT DE NOTRE RECONNAISSANCE.

LES EXIGENCES DU C. P. R.

Il en tient toujours à son projet de fermer la rue St-Maurice.

Aurons-nous notre gare? C'est peu probable au train où vont les choses et entre temps les voyageurs s'écrasent dans les salles d'attente par trop petites. Quand cela finira-t-il? Quand vous serez décidés de fermer la rue St-Maurice, répond le C. P. R.

C'est du moins ce qui ressort des paroles du Sénateur Bêquie qui fait partie du Conseil d'administration du Pacifique.

Décidément la perspective n'est pas rose pour les voyageurs à l'approche des temps mauvais que d'être obligés de battre la semelle sur le quai de la gare, insuffisamment protégés et souvent empesés et aveuglés par la fumée des locomotives préposées à la formation des trains.

Nous savons tout cela, dit la Compagnie, et nous le regrettons, mais fermez la rue St-Maurice et vous l'aurez votre gare! Comme si une rue, ça se fermait comme une voie d'évitement.

## CRISE EN GRÈCE

L'abdication du roi de Grèce— Les révolutionnaires grecs prennent toute la marine—Kémal concentre les troupes turques près des Dardanelles—La situation empire.

UNE SESSION DE PLUS EN PLUS POSSIBLE A OTTAWA

Ottawa, 27.—Bien que tout soit tranquille, ce matin, sur la colline parlementaire, que les ministres n'aient encore reçu aucun avis de se réunir en séance, on considère, ce matin, comme très dangereuse la situation actuelle dans le Levant et les répercussions canadiennes qu'elle peut avoir. Si la guerre est officiellement déclarée, ces jours-ci, entre les Turcs et l'Angleterre, comme la chose paraît de plus en plus probable à la dernière minute, on compte sur la convocation immédiate des Chambres, et s'il y a convocation des Chambres, il y aura participation du Canada à la guerre en Turquie. On ne s'attend pas à une autre décision, malgré que l'unanimité de la députation puisse manquer, cette fois.

L'étendue de notre participation et notre participation elle-même seront déterminées par le cours des événements et par les incidents qui pourront se produire là-bas.

Il est vrai que l'on ne possède encore, aujourd'hui, aucune information sur l'attitude du cabinet, au cas où il serait obligé d'agir, mais il ne fait pas de doute dans les sphères officielles qu'advenant un état de guerre entre la Turquie et la Grande-Bretagne, le Canada sera obligé dans un court délai à fournir son contingent. Ce sera d'autant plus facile pour le gouvernement que toute la machinerie de la dernière guerre subsiste encore et peut servir.

CONSTANTIN SIGNE SON ABDICATION

Londres, 27.—L'agence Central News est informée par dépêche spéciale de Constantinople, datée de 8 heures 30 du matin que le roi Constantin a signé un décret promulguant son abdication sans condition.

LES INSURGÉS GRECS VEULENT UN AUTRE CABINET

Athènes, 27.—Le cuirassé d'escadre Lemnos, aux mains d'un équipage insurgé, qui vient de jeter l'ancre à Laurium, sur la péninsule de hellénique, au sud-est d'ici, vient de servir aux autorités d'Athènes un ultimatum exigeant la dissolution immédiate de l'Assemblée nationale et la formation d'un cabinet populaire ami de l'Entente.

LA MARINE GRECQUE AUX MAINS DES REVOLTES

Paris, 27.—Une dépêche d'Athènes à l'agence Havas, reçue cet après-midi, se lit ainsi:

"Les révolutionnaires, qui ont à leur disposition neuf contre-torpilleurs, des aéroplanes de marine et les deux cuirassés Kilkis et Lemnos ont fait descendre des troupes au cap Sunion, c'est-à-dire sur la péninsule située au sud-est d'Athènes. Le général Papoulas a reçu l'ordre d'essayer d'arrêter les révolutionnaires."

"La loi martiale a été proclamée. Le général Koutzias a conseillé avec succès à la garnison d'Athènes d'embrasser la cause des révolutionnaires."

Paris, 27.—Deux vaisseaux portant des révolutionnaires sont allés près de la capitale grecque. Ces révolutionnaires ont été débarqués. Athènes est sans défense. Le gouvernement grec, croit-on, espère qu'il pourra garder le pouvoir, si le prince Georges est mis sur le trône.

LES DARDANELLES DE PLUS EN PLUS MENACÉES

Londres, 27.—Les nationalistes turcs continuent à menacer le détroit des Dardanelles. Ils se construisent des tranchées dans la zone neutre qu'ils refusent de reconnaître. Le commandant militaire britannique les a sommés de se retirer dans les 48 heures.

KEMAL DEPLOIE SES TROUPES D'INVASION

Constantinople, 27.—Pendant que les membres du cabinet de l'Anatolie délibèrent à Smyrne pour compléter leur rôle de la note des Alliés, l'armée nationaliste continue de se concentrer à la hâte sur les lignes d'Ismid et de Tchank. Moustapha Kémal pacha a maintenant 1,100 soldats à Hum Kalesi, c'est-à-dire à l'embouchure du détroit des Dardanelles. Il en a 5,000 à Adramyti, c'est-à-dire à cinquante milles à l'est de Tchank; 10,000 dans le sandjak de Karassi et un grand nombre dans d'autres zones.

MARIAGE BALCER-NOBERT

Hier matin à la chapelle de l'Evêché a été béni le mariage de Mlle Rhéa Balcér, fille de M. et Mme Eugène Balcér, de la rue Royale, avec M. Frank Nobert, M. Arthur Nobert, trésorier de la cité, servait de témoin à son frère et M. Eugène Balcér accompagnait sa fille.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Téléphore Giroux, du séminaire.

La cérémonie fut intime et, immédiatement après la messe, M. et Mme Frank Nobert partirent en voyage en route pour Moose Lake, Maine. Mme Nobert portait pour le voyage un élégant costume de drap brun avec fourrure de castor.

Nos meilleurs vœux les accompagnent.

HEURE D'ADORATION

Ce soir, de 7 hres à 8 hres, en la chapelle de Marie Réparatrice, heure d'adoration pour tous les ouvriers de la ville. Le départ se fera de la C. O. N. C.

La vie au foyer

## L'organisation de la gaieté en famille

PAR LOUIS ARNOULD

Les lecteurs du Correspondant permettront à un vieux routier de l'éducation (éducation de la jeunesse depuis quarante ans, de la famille depuis trente-trois) de leur présenter quelques réflexions sur ce sujet.

Cette importance est de premier ordre au point de vue moral: empêcher avant tout que, dans l'esprit des enfants, la famille soit l'endroit fastidieux, monotone et pénible par excellence, le vrai "Monde où l'on s'ennuie". Car alors, avec leur besoin de gaieté, qui est un impérieux besoin de leur âge, ils ne penseront qu'à la fuir, et, tout ce qui n'est pas élit, le monde du dehors tout entier leur apparaîtra faussement dans leurs rêves comme diapré de couleurs les plus enchantées, ce qui ne manquera pas de les conduire à la frivolité d'abord, et de là aux pires déviances.

Ce n'est pas seulement lorsque les parents sont jeunes, bien portants et heureux qu'ils doivent créer une atmosphère de gaieté en leur famille: puisqu'il s'agit d'un devoir, ils doivent toujours s'occuper de la pratique; nous sommes nombreux des mutilés moralement de la grande guerre qui professent ce principe, et nous avons tous vu autour de nous des pères et des mères héroïques, parce que vrais éducateurs, veiller, les larmes encore pleines les yeux, à ce que la jeunesse qui les environne se divertisse.

Bien loin de nous la pensée de "camoufler" aux yeux des enfants les malheurs, les nécessités matérielles et les obligations du devoir sous un parti pris faux de jouissance; il n'y a pas à hypocritement les leur dissimuler; les uns comme les autres sont la vie, et la famille est et doit être la première école de la vie. Mais précisément pour ces malheurs et ces nécessités apparaissent dans leur dure réalité, plus les vœux sont énergiquement exprimés, plus le devoir, et plus il est indispensable qu'il y ait des moments où la vie de famille se fasse souriante et dédoublée, où l'enfant effectue un commun accord le repos des devoirs et la trêve des soucis.

Quels seront ces moments? Ce seront en général le temps des repas, une partie de la soirée et quelques heures du dimanche.

Quand, trois fois par jour, les membres de la famille interrompent forcément leurs occupations données, à eux-mêmes ou à la communauté familiale, afin de prendre leurs repas en commun, il est absolument nécessaire que ce repas soit, en même temps que la réfection au devoir, le réconfort de l'âme. Sauf les cas exceptionnels de graves angoisses familiales ou patriotiques, ce n'est pas le moment de mettre les soucis en commun et, par les multiples préoccupations des vieux, d'assombrir toute la jeunesse. A l'appel joyeux de la sonnette du repas, les parents font bien d'interdire énergiquement aux complications de leur existence de passer le seuil de leur chambre ou de leur cabinet de travail; leur devoir est d'offrir à leurs enfants un front serein, et non point trop ridé d'inquiétudes. Nos enfants ont vite fait de jeter d'abord à la dérobée un regard sur les figures qu'ils connaissent si bien dans tous leurs détails, et, avec un sûr diagnostic, de s'ouvrir à la joie naturelle de leur âge ou de se resserrer dans le malaise. Repas, repos, telle doit être la maxime des vrais éducateurs en famille.

Le petit déjeuner du matin, dans la plupart des familles, se prend individuellement. Mais le père ou la mère, selon sa possibilité, a raison de faire coïncider son propre déjeuner avec celui de l'enfant qui doit partir régulièrement chaque matin, non seulement pour s'assurer que la nourriture est prise dans de bonnes conditions, mais aussi et surtout pour orienter heureusement les dispositions de tout le jour, pour prendre l'âme de l'enfant, pour, ou moins mal réveillée à cette heure, et l'empêcher, si je puis dire, dans la bonne humeur jusqu'au soir. Il faut que l'enfant quitte la maison ayant toujours réalisé cette devise matinale que donnait jadis à notre génération de Parisiens un vieux général: Ouvrir à deux battants son cœur et sa fenêtre. C'est l'heure de la bonne humeur en tête à tête.

La gaieté collective doit être l'assaisonnement des grands repas. Elle s'obtient d'abord négativement, nous l'avons vu, par l'oubli voulu chez tous des préoccupations graves. Après les quelques minutes initiales où les parents ont souvent besoin d'échanger ensemble quelques mots, ils ne manquent pas d'interroger les enfants, petits ou grands, tour à tour, afin que nul d'entre eux n'ait subi pendant trois quarts d'heure la contrainte du silence, si opposée à leur âge; ceux-ci conteront leurs petites histoires, en vertu de ce besoin qu'a l'homme de se raconter à tout âge, et surtout à celui où les déceptions de la vie ne l'ont pas encore fermé, leurs petites histoires même si elles paraissent très petites à des pères occupés de plus grands objets. Seulement, tout en s'égayant, l'enfant ne doit pas s'exciter, et très souvent il convient de faire rentrer dans le rang le petit bavard qui occupe, si opposée à leur âge, ceux-ci conteront leurs petites histoires, en vertu de ce besoin qu'a l'homme de se raconter à tout âge, et surtout à celui où les déceptions de la vie ne l'ont pas encore fermé, leurs petites histoires même si elles paraissent très petites à des pères occupés de plus grands objets. Seulement, tout en s'égayant, l'enfant ne doit pas s'exciter, et très souvent il convient de faire rentrer dans le rang le petit bavard qui occupe, si opposée à leur âge, ceux-ci conteront leurs petites histoires, en vertu de ce besoin qu'a l'homme de se raconter à tout âge, et surtout à celui où les déceptions de la vie ne l'ont pas encore fermé, leurs petites histoires même si elles paraissent très petites à des pères occupés de plus grands objets. Seulement, tout en s'égayant, l'enfant ne doit pas s'exciter, et très souvent il convient de faire rentrer dans le rang le petit bavard qui occupe, si opposée à leur âge, ceux-ci conteront leurs petites histoires, en vertu de ce besoin qu'a l'homme de se raconter à tout âge, et surtout à celui où les déceptions de la vie ne l'ont pas encore fermé, leurs petites histoires même si elles paraissent très petites à des pères occupés de plus grands objets. Seulement, tout en s'égayant, l'enfant ne doit pas s'exciter, et très souvent il convient de faire rentrer dans le rang le petit bavard qui occupe, si opposée à leur âge, ceux-ci conteront leurs petites histoires, en vertu de ce besoin qu'a l'homme de se raconter à tout âge, et surtout à celui où les déceptions de la vie ne l'ont pas encore fermé, leurs petites histoires même si elles paraissent très petites à des pères occupés de plus grands objets. Seulement, tout en s'égayant, l'enfant ne doit pas s'exciter, et très souvent il convient de faire rentrer dans le rang le petit bavard qui occupe, si opposée à leur âge, ceux-ci conteront leurs petites histoires, en vertu de ce besoin qu'a l'homme de se raconter à tout âge, et surtout à celui où les déceptions de la vie ne l'ont pas encore fermé, leurs petites histoires même si elles paraissent très petites à des pères occupés de plus grands objets. Seulement, tout en s'égayant, l'enfant ne doit pas s'exciter, et très souvent il convient de faire rentrer dans le rang le petit bavard qui occupe, si opposée à leur âge, ceux-ci conteront leurs petites histoires, en vertu de ce besoin qu'a l'homme de se raconter à tout âge, et surtout à celui où les déceptions de la vie ne l'ont pas encore fermé, leurs petites histoires même si elles paraissent très petites à des pères occupés de plus grands objets. Seulement, tout en s'égayant, l'enfant ne doit pas s'exciter, et très souvent il convient de faire rentrer dans le rang le petit bavard qui occupe, si opposée à leur âge, ceux-ci conteront leurs petites histoires, en vertu de ce besoin qu'a l'homme de se raconter à tout âge, et surtout à celui où les déceptions de la vie ne l'ont pas encore fermé, leurs petites histoires même si elles paraissent très petites à des pères occupés de plus grands objets. Seulement, tout en s'égayant, l'enfant ne doit pas s'exciter, et très souvent il convient de faire rentrer dans le rang le petit bavard qui occupe, si opposée à leur âge, ceux-ci conteront leurs petites histoires, en vertu de ce besoin qu'a l'homme de se raconter à tout âge, et surtout à celui où les déceptions de la vie ne l'ont pas encore fermé, leurs petites histoires même si elles paraissent très petites à des pères occupés de plus grands objets. Seulement, tout en s'égayant, l'enfant ne doit pas s'exciter, et très souvent il convient de faire rentrer dans le rang le petit bavard qui occupe, si opposée à leur âge, ceux-ci conteront leurs petites histoires, en vertu de ce besoin qu'a l'homme de se raconter à tout âge, et surtout à celui où les déceptions de la vie ne l'ont pas encore fermé, leurs petites histoires même si elles paraissent très petites à des pères occupés de plus grands objets. Seulement, tout en s'égayant, l'enfant ne doit pas s'exciter, et très souvent il convient de faire rentrer dans le rang le petit bavard qui occupe, si opposée à leur âge, ceux-ci conteront leurs petites histoires, en vertu de ce besoin qu'a l'homme de se raconter à tout âge, et surtout à celui où les déceptions de la vie ne l'ont pas encore fermé, leurs petites histoires même si elles paraissent très petites à des pères occupés de plus grands objets. Seulement, tout en s'égayant, l'enfant ne doit pas s'exciter, et très souvent il convient de faire rentrer dans le rang le petit bavard qui occupe, si opposée à leur âge, ceux-ci conteront leurs petites histoires, en vertu de ce besoin qu'a l'homme de se raconter à tout âge, et surtout à celui où les déceptions de la vie ne l'ont pas encore fermé, leurs petites histoires même si elles paraissent très petites à des pères occupés de plus grands objets. Seulement, tout en s'égayant, l'enfant ne doit pas s'exciter, et très souvent il convient de faire rentrer dans le rang le petit bavard qui occupe, si opposée à leur âge, ceux-ci conteront leurs petites histoires, en vertu de ce besoin qu'a l'homme de se raconter à tout âge, et surtout à celui où les déceptions de la vie ne l'ont pas encore fermé, leurs petites histoires même si elles paraissent très petites à des pères occupés de plus grands objets. Seulement, tout en s'égayant, l'enfant ne doit pas s'exciter, et très souvent il convient de faire rentrer dans le rang le petit bavard qui occupe, si opposée à leur âge, ceux-ci conteront leurs petites histoires, en vertu de ce besoin qu'a l'homme de se raconter à tout âge, et surtout à celui où les déceptions de la vie ne l'ont pas encore fermé, leurs petites histoires même si elles paraissent très petites à des pères occupés de plus grands objets. Seulement, tout en s'égayant, l'enfant ne doit pas s'exciter, et très souvent il convient de faire rentrer dans le rang le petit bavard qui occupe, si opposée à leur âge, ceux-ci conteront leurs petites histoires, en vertu de ce besoin qu'a l'homme de se raconter à tout âge, et surtout à celui où les déceptions de la vie ne l'ont pas encore fermé, leurs petites histoires même si elles paraissent très petites à des pères occupés de plus grands objets. Seulement, tout en s'égayant, l'enfant ne doit pas s'exciter, et très souvent il convient de faire rentrer dans le rang le petit bavard qui occupe, si opposée à leur âge, ceux-ci conteront leurs petites histoires, en vertu de ce besoin qu'a l'homme de se raconter à tout âge, et surtout à celui où les déceptions de la vie ne l'ont pas encore fermé, leurs petites histoires même si elles paraissent très petites à des pères occupés de plus grands objets. Seulement, tout en s'égayant, l'enfant ne doit pas s'exciter, et très souvent il convient de faire rentrer dans le rang le petit bavard qui occupe, si opposée à leur âge, ceux-ci conteront leurs petites histoires, en vertu de ce besoin qu'a l'homme de se raconter à tout âge, et surtout à celui où les déceptions de la vie ne l'ont pas encore fermé, leurs petites histoires même si elles paraissent très petites à des pères occupés de plus grands objets. Seulement, tout en s'égayant, l'enfant ne doit pas s'exciter, et très souvent il convient de faire rentrer dans le rang le petit bavard qui occupe, si opposée à leur âge, ceux-ci conteront leurs petites histoires, en vertu de ce besoin qu'a l'homme de se raconter à tout âge, et surtout à celui où les déceptions de la vie ne l'ont pas encore fermé, leurs petites histoires même si elles paraissent très petites à des pères occupés de plus grands objets. Seulement, tout en s'égayant, l'enfant ne doit pas s'exciter, et très souvent il convient de faire rentrer dans le rang le petit bavard qui occupe, si opposée à leur âge, ceux-ci conteront leurs petites histoires, en vertu de ce besoin qu'a l'homme de se raconter à tout âge, et surtout à celui où les déceptions de la vie ne l'ont pas encore fermé, leurs petites histoires même si elles paraissent très petites à des pères occupés de plus grands objets. Seulement, tout en s'égayant, l'enfant ne doit pas s'exciter, et très souvent il convient de faire rentrer dans le rang le petit bavard qui occupe, si opposée à leur âge, ceux-ci conteront leurs petites histoires, en vertu de ce besoin qu'a l'homme de se raconter à tout âge, et surtout à celui où les déceptions de la vie ne l'ont pas encore fermé, leurs petites histoires même si elles paraissent très petites à des pères occupés de plus grands objets. Seulement, tout en s'égayant, l'enfant ne doit pas s'exciter, et très souvent il convient de faire rentrer dans le rang le petit bavard qui occupe, si opposée à leur âge, ceux-ci conteront leurs petites histoires, en vertu de ce besoin qu'a l'homme de se raconter à tout âge, et surtout à celui où les déceptions de la vie ne l'ont pas encore fermé, leurs petites histoires même si elles paraissent très petites à des pères occupés de plus grands objets. Seulement, tout en s'égayant, l'enfant ne doit pas s'exciter, et très souvent il convient de faire rentrer dans le rang le petit bavard qui occupe, si opposée à leur âge, ceux-ci conteront leurs petites histoires, en vertu de ce besoin qu'a l'homme de se raconter à tout âge, et surtout à celui où les déceptions de la vie ne l'ont pas encore fermé, leurs petites histoires même si elles paraissent très petites à des pères occupés de plus grands objets. Seulement, tout en s'égayant, l'enfant ne doit pas s'exciter, et très souvent il convient de faire rentrer dans le rang le petit bavard qui occupe, si opposée à leur âge, ceux-ci conteront leurs petites histoires, en vertu de ce besoin qu'a l'homme de se raconter à tout âge, et surtout à celui où les déceptions de la vie ne l'ont pas encore fermé, leurs petites histoires même si elles paraissent très petites à des pères occupés de plus grands objets. Seulement, tout en s'égayant, l'enfant ne doit pas s'exciter, et très souvent il convient de faire rentrer dans le rang le petit bavard qui occupe, si opposée à leur âge, ceux-ci conteront leurs petites histoires, en vertu de ce besoin qu'a l'homme de se raconter à tout âge, et surtout à celui où les déceptions de la vie ne l'ont pas encore fermé, leurs petites histoires même si elles paraissent très petites à des pères occupés de plus grands objets. Seulement, tout en s'égayant, l'enfant ne doit pas s'exciter, et très souvent il convient de faire rentrer dans le rang le petit bavard qui occupe, si opposée à leur âge, ceux-ci conteront leurs petites histoires, en vertu de ce besoin qu'a l'homme de se raconter à tout âge, et surtout à celui où les déceptions de la vie ne l'ont pas encore fermé, leurs petites histoires même si elles paraissent très petites à des pères occupés de plus grands objets. Seulement, tout en s'égayant, l'enfant ne doit pas s'exciter, et très souvent il convient de faire rentrer dans le rang le petit bavard qui occupe, si opposée à leur âge, ceux-ci conteront leurs petites histoires, en vertu de ce besoin qu'a l'homme de se raconter à tout âge, et surtout à celui où les déceptions de la vie ne l'ont pas encore fermé, leurs petites histoires même si elles paraissent très petites à des pères occupés de plus grands objets. Seulement, tout en s'égayant, l'enfant ne doit pas s'exciter, et très souvent il convient de faire rentrer dans le rang le petit bavard qui occupe, si opposée à leur âge, ceux-ci conteront leurs petites histoires, en vertu de ce besoin qu'a l'homme de se raconter à tout âge, et surtout à celui où les déceptions de la vie ne l'ont pas encore fermé, leurs petites histoires même si elles paraissent très petites à des pères occupés de plus grands objets. Seulement, tout en s'égayant, l'enfant ne doit pas s'exciter, et très souvent il convient de faire rentrer dans le rang le petit bavard qui occupe, si opposée à leur âge, ceux-ci conteront leurs petites histoires, en vertu de ce besoin qu'a l'homme de se raconter à tout âge, et surtout à celui où les déceptions de la vie ne l'ont pas encore fermé, leurs petites histoires même si elles paraissent très petites à des pères occupés de plus grands objets. Seulement, tout en s'égayant, l'enfant ne doit pas s'exciter, et très souvent il convient de faire rentrer dans le rang le petit bavard qui occupe, si opposée à leur âge, ceux-ci conteront leurs petites histoires, en vertu de ce besoin qu'a l'homme de se raconter à tout âge, et surtout à celui où les déceptions de la vie ne l'ont pas encore fermé, leurs petites histoires même si elles paraissent très petites à des pères occupés de plus grands objets. Seulement, tout en s'égayant, l'enfant ne doit pas s'exciter, et très souvent il convient de faire rentrer dans le rang le petit bavard qui occupe, si opposée à leur âge, ceux-ci conteront leurs petites histoires, en vertu de ce besoin qu'a l'homme de se raconter à tout âge, et surtout à celui où les déceptions de la vie ne l'ont pas encore fermé, leurs petites histoires même si elles paraissent très petites à des pères occupés de plus grands objets. Seulement, tout en s'égayant, l'enfant ne doit pas s'exciter, et très souvent il convient de faire rentrer dans le rang le petit bavard qui occupe, si opposée à leur âge, ceux-ci conteront leurs petites histoires, en vertu de ce besoin qu'a l'homme de se raconter

Si votre four est lent à chauffer, Egg-O sera aussi lent à agir. Son action double fera lever la pâte, que le four soit lent ou rapide.

# EGG-O Baking Powder

(LA POUDRE A PATE)

DEMANDEZ-LA A VOTRE EPICIER

Consultations : de 2 à 4 et de 7 à 8 p. m.

56, Avenue Laviolette, Les Trois-Rivières, Tel. 599

## Dr C. A. BOUCHARD

CHIRURGIE GENERALE

Maladies des femmes. Maladies des voies urinaires. Consultations à domicile sur rendez-vous.

Avez-vous essayé la

# BIERE BEAVER

La vraie bière CANADIENNE

qui stimule et satisfait.

Fabriquée à TROIS-RIVIERES

par

La Brasserie Internationale

(Limitée)

Téléphone Bell 1300

153, rue Ste-Marguerite

Trois-Rivières.

## PRODUITS VICTORIA

Depuis quarante ans, la qualité des Tomates "VICTORIA" a été maintenue au niveau le plus élevé; elles ont conquis le marché. Demandez à votre épicer les produits "Victoria."

FRUITS  
LEGUMES  
POISSONS  
ESSENCES  
EPICES  
THES  
CAFES  
RIZ  
KETCHUP  
VINAIGRE  
ARROWROOT

The Blue Bird

C'est réellement un thé de qualité supérieure. Un essai vous convaincra. Distributeurs: LAPORTE, MARTIN, Limitée. 884, RUE SAINT-PAUL OUEST, MONTREAL.

## L'ORGANISATION DE LA GAIETE EN FAMILLE

(Suite de la 1ère page)

tionnaire d'histoire sur ce qui, à table, a fait l'objet d'un jeu ou d'un pari, une courte lecture attrayante mise de côté par le père ou la mère dans la journée ou, mieux, proposée par un des enfants, des images d'histoire ou d'art se rapportant à une conversation précédente, à une leçon ou à une composition des écoliers, des cartes-postales arrivées du jour, des jeux de Yom-Tit, un peu de musique ou de chant qui prête à causer avant et après, une chanson reprise en chœur, une sauterie, un peu d'astronomie à la belle étoile, etc., etc. L'univers est prêt à ces bonnes et libres causeries d'après table, qui roulent sur tous sujets, tout en revenant toujours, parmi la distrayante satisfaction de l'esprit, à resserrer plus que jamais, grâce aux bonnes dispositions du soir, les doux liens de la famille. Oh! combien de grandes choses produites, sans qu'on y pense, "la petite soirée"! Nous savons des éducations dont le principal lui est dû, l'intimité avec les parents et particulièrement

avec le père. Quelles que soient les occupations des parents et des enfants, il est toujours possible de réserver à cette réunion tout au moins la première demi-heure qui suit le dîner. La dislocation se fait à l'heure dite, et chacun est d'autant mieux disposé à se prêter à "la petite soirée" qu'on la sait courte; après, ce sont les occupations individuelles: les uns vont se coucher, les autres travailler. Pour ceux qui restent, c'est l'heure du journal, du roman, des sérieuses parties de cartes, pour les dames les travaux à l'aiguille, qui auront pu d'ailleurs commencer tout à l'heure, et les uns et les autres finiront leur journée plus ou moins tôt, mais chacun l'âme emplie de la grande paix joyeuse qui a plané sur la famille entière au commencement de son dernier acte de réunion. Le dimanche, il sera bon de couvrir la journée de repos par une "petite soirée" franchement joyeuse, à l'intention des plus jeunes; petits jeux d'esprit, parties de cartes générales, etc., enfin d'investissement enfantin qui les amuse et les passionne et auquel "les vieux" mettront toute leur bonne grâce et leur entraînement, trouvant une ample récompense dans les bons rires des enfants (les seuls vraiment joyeux).— des enfants qui termineront ainsi leur semaine, ravis de la bonne existence qui leur est faite et reconnaissants à Dieu et à ceux qui la leur font.

Enfin le dimanche sera nécessairement "marqué" aussi par une promenade. J'ai toujours été surpris de constater que tant de parents, en dehors du petit commerce, ne consacrent pas une heure ou deux de leur dimanche à la promenade en famille et que tant d'enfants s'ennuient ce jour-là, ne sachant pas que faire de leur liberté. Jusqu'au jour où ils en chercheront l'emploi dans des distractions extérieures plus ou moins malsaines. C'est ce qui explique en grande partie le succès des cinémas, où toute la famille va s'empiler, pendant deux ou trois heures, dans un local rempli des micro-

bes de la foule pour se mettre, par les yeux, dans l'esprit et dans le cœur, des images et des sensations la plupart du temps aussi vicieuses. En dehors des graves inconvénients moraux, c'est un sûr moyen, comme lorsqu'on le mène trop tôt au cirque et au théâtre, de blâmer de bonne heure les enfants, ce qu'il faut éviter avant tout, car c'est le pire service qu'on puisse leur rendre pour l'avenir de leur bonheur. Au lieu de ces plaisirs factices, du grand air, de grand air et toujours du grand air, telle doit être la règle des vrais éducateurs (la plus juste des idées pédagogiques laissées par Jean-Jacques Rousseau qui en a tant de fausses). Pour cela il suffit d'un instrument qui s'appelle une paire de jambes humaines et qui crée le meilleur sport de tous, de l'avis des hygiénistes actuels, celui que nous entendons souvent aujourd'hui dénommer le "footing". Je recommande d'y ajouter l'économique bicyclette, qui permet de faire deux fois plus de chemins et de voir deux fois plus de choses, et qui se prête fort bien à tous les sexes, à tous les âges, de cinq à soixante-quinze ans: le père sera l'entraîneur ou le modérateur tout désigné, et la mère pourra même donner aux siens de la joie de les accompagner quelquefois, dans certaines phases de sa vie. Et alors ce sera une jolie promenade chaque dimanche, et l'on ne se doute pas du nombre de dimanches où le temps permet de sortir en famille (peut-être 45 sur 52). L'on tâchera d'en varier les buts, d'intéresser la course d'une façon ou de l'autre par une visite d'amis, de monument, d'exploitation ou d'industrie, par la chasse aux fleurs, au cresson ou aux champignons, par la préparation d'herbiers, de collection de géologie ou de papillons et autres insectes, par des essais de petits croquis ou d'aquarelles de plein air, même par ceux qui "barbouillent"; et la nature elle-même se chargera de diversifier, par ses modifications incessantes, les lignes, les lignes, les couleurs, les éléments du paysage, que les jeunes promeneurs connaîtront, distingueront et apprécieront de mieux en mieux: on

(A suivre sur la 5ième page)



## VOS TRAVAUX EN ELECTRICITE

Confiez-nous vos travaux en électricité afin d'obtenir en tout temps le maximum de satisfaction.

Nous n'employons que des électriciens compétents et nous pouvons sans crainte garantir notre travail.

Si vous avez besoin d'un electricien téléphonez-nous

## North Shore Power EDIFICE POWER Les Trois-Rivières.



## Notre Pain

est apprécié par la bonne ménagère aussi bien que par le chef des cuisines de grand hôtel.

Nous n'employons que la meilleure farine dans sa confection et notre pâte est préparée d'une façon particulière, le fruit de notre longue expérience.

La plus grande propreté règne à la boulangerie et notre pain vous est livré à domicile avec le plus grand soin.

PAIN DE QUALITE LA BOULANGERIE MODERNE 47 VOLONTAIRE PHONE 321 - TROIS-RIVIERES

## Il s'éveillait en criant

"Le moindre bruit ou une voix plus haute l'effrayaient"

"Jusqu'à l'âge de huit ans mon fils était fort, en bonne santé et plein de vie et d'énergie. Un jour qu'il jouait à saute-mouton avec des enfants de son âge et pendant qu'il était courbé, un grand garçon lui sauta sur le dos et le renversa. En tombant mon fils se prit le pied dans un grillage en fer et se démit la hanche. La douleur fut si forte qu'il s'évanouit et les autres enfants eurent si peur qu'ils s'enfuirent. Pendant plusieurs heures il souffrit cruellement et quand on le trouva et qu'on l'eut ramené à la maison, il était très faible avec sa cuisse et sa jambe enflées le double de leur grosseur. Le docteur remit la hanche en place, mais la douleur et le froid qu'il dut supporter dépassèrent les forces du pauvre garçon et il perdit connaissance. Une forte fièvre se déclara et pendant plusieurs semaines il fut entre la vie et la mort, et divaguait sans arrêt pendant des heures. Un jour il ouvrit les yeux et murmura "Maman" — mais ce fut le seul mot qu'il put prononcer étant si faible, dépendant je savais que le plus mauvais moment était passé. Il devint plus fort, mais il fut très nerveux pendant plusieurs mois. Le moindre bruit ou une conversation à haute voix l'effrayaient et il se prenait à trembler.

Il restait boiteux et l'enflure ne disparaissait pas. Le docteur lui fit prendre un tonique et me dit de lui frictionner la jambe avec de l'huile d'olive. L'enflure disparut et la jambe revint à l'état normal, mais il était toujours très nerveux. La nuit, le pauvre enfant se réveillait en poussant des cris perçants. Le docteur lui donna différents toniques, mais ils restèrent sans effet. Je trouvais enfin une circulaire concernant le Carnol, il me parut si différent des autres toniques dont j'avais entendu parler que je songeai à en acheter une bouteille. Trois bouteilles suffirent pour le rétablir complètement. Il est difficile de convaincre mes amis que le changement qui s'est opéré en lui est entièrement dû au Carnol, mais malgré que je doive encore le surveiller et lui donner, de temps à autre, du Carnol, je suis certaine qu'il reviendra bientôt aussi vigoureux qu'auparavant." Mme. P., Montréal.

Le Carnol est en vente chez votre pharmacien. Si après en avoir fait l'essai vous pouvez affirmer en toute conscience qu'il ne vous a fait aucun bien, renvoyez la bouteille à votre pharmacien et il vous remettra votre argent. 2-622

## DEVINEZ--DEVINEZ

Combien il y a de morceaux de savon dans notre vitrine.

- 1er prix : 50 barres GRATIS
- 2e " 25 " "
- 3e " 15 " "
- 4e " 10 " "

Le Concours se terminera samedi le 30.

Mettez votre chiffre sous enveloppe et apportez-nous-la. Le concours est ouvert à tous et l'on pourra donner autant de réponses que l'on voudra.

ULD. CARIGNAN, Epicier, 22, rue BADEAUX

## POUR LA FROIDE SAISON

Ne vous laissez pas surprendre par les premiers froids mais soyez préparés en conséquence; faites l'inventaire de votre cave ou de votre hangar et voyez s'il ne vous manque rien pour le chauffage: pelle à charbon, chaudière, tisonniers, etc., etc.

S'il vous faut un bon poêle ou une bonne fournaise venez dès aujourd'hui voir l'assortiment complet que nous avons en magasin; le choix est considérable et les prix très bas. Nous avons les célèbres poêles marque "REGAL" dont tout le monde parle.

Pour tous vos achats de ferronnerie et de quincaillerie prenez la bonne habitude de venir ici; cela vous paiera. En effet, nos achats faits avec prudence nous permettent d'obtenir de nos fournisseurs des prix remarquablement bas et desquels vous profitez en achetant ici.

J. B. Loranger, 48, rue Des Forges, Les Trois-Rivières.

Succursale au Cap de la Madeleine, Téléphone 883w

## SHAWINIGAN FALLS

Lundi après-midi, M. Xavier Boisvert, employé par la Corporation au nettoyage des rues, était à travailler sur l'Avenue des Cèdres, en face du collège des Frères, lorsqu'il fut frappé par une bicyclette conduite par un jeune homme du nom de E. Desbiens, de la Tuque, étudiant à l'École Technique ici. M. Boisvert fut projeté par le choc sur la bordure de la rue où il s'aligna de douloureuses blessures à la tête et au côté. Des témoins de l'accident transportèrent immédiatement M. Boisvert chez M. le Dr Adj. Deschênes qui fit les pansements nécessaires et le fit ensuite conduire chez lui.

Dans la soirée, le chef Longval alla rendre visite au blessé et constatant la gravité de son cas il décida de le transporter sans retard à l'hôpital.

On nous informe aujourd'hui que l'état de M. Boisvert s'est légèrement amélioré.

—MM. A. E. Paquette et A. J. Meunier sont allés aux Trois-Rivières mardi.

—M. le Dr J. A. Béland était à St-Barnabé hier.

—M. et Mme William Francœur, de St-Stanislas, sont en promenade chez leur fille, Mme H. Scatoloni.

—M. Ernest Labelle est revenu hier d'une courte promenade à Ottawa.

## LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de: Alfred Picard, Marchand, St-Alexis des Monts, Qué. Cédant-Autorisé.

Avis est par les présentes donné que Alfred Picard, marchand, de St-Alexis des Monts, a, le 26ième jour de septembre 1922, fait une cession autorisée au soussigné.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue au bureau du soussigné, Edifice Banque D'Hochelega, Trois-Rivières, le 13ième jour d'octobre 1922, à trois heures de l'après-midi.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains dans les trente jours à compter du présent avis, parce que à compter de et après l'expiration de la période fixée par le paragraphe 8 de l'article 37 de la dite loi, je distribuerai le produit de l'actif du débiteur entre les ayant droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont j'aurai alors reçu avis.

Daté aux Trois-Rivières, ce 28ième jour de septembre 1922.

Henri Bisson, Syndic-Autorisé.

Bureau: Edifice Banque D'Hochelega, 35 rue Hart, Trois-Rivières.

## LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de: J. Achille Comeau, Boulanger, La Tuque, Qué. Cédant-Autorisé.

Avis est par les présentes donné que J. Achille Comeau, boulanger, de La Tuque, a, le 25ième jour de septembre 1922, fait une cession autorisée au soussigné.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue au bureau du soussigné, Edifice Banque D'Hochelega, Trois-Rivières, le 11ième jour d'octobre 1922, à trois heures de l'après-midi.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains dans les trente jours à compter du présent avis, parce que à compter de et après l'expiration de la période fixée par le paragraphe 8 de l'article 37 de la dite loi, je distribuerai le produit de l'actif du débiteur entre les ayant droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont j'aurai alors reçu avis.

Daté aux Trois-Rivières, ce 27ième jour de septembre 1922.

Henri Bisson, Syndic-Autorisé.

Bureau: Edifice Banque D'Hochelega, 35 rue Hart, Trois-Rivières.

LE BIEN PUBLIC est imprimé et publié au No. 3 rue Hart, par la Cie Le Bien Public Limitée dont M. l'Abbé D. Gélinas est le gérant-général.

## ANNONCES CLASSIFIEES

35 centins pour 25 mots; 1c. par mot additionnel.

POELE DE CUISINE.—Un poêle de cuisine, pour bois et charbon, sans pied, en parfait ordre, de la célèbre marque Kootenay. Bonne condition de vente. S'adresser à C. Labelle & Cie, Marchand de fer, rue des Forges, J.N.O.

DAMES demandées pour couture facile et légère chez elles. Travail de loisir ou permanent. Bons salaires. Travail envoyé à n'importe quel endroit, frais payés, timbres pour détails: National Manufacturing Co., Montréal 12 oct.

FOURNAISE A VENDRE.—Une fournaise en parfait ordre, pour système à eau chaude, de la célèbre marque "Star", No. 2. Le motif de cette vente est que le propriétaire veut la remplacer par une fournaise de plus forte dimension. Occasion exceptionnelle de bon marché. S'adresser à C.-E. Hamelin, plombier, 90, rue St-Prospère, Trois-Rivières, J.N.O.

TERRE A VENDRE OU A ECHANGER.—Belle terre de 5 arpents de largeur par 20 de profondeur, bien bâtie, bois de service et chauffage, en bon état de culture avec récolte et roulant, à vendre ou à échanger pour propriété en ville. Conditions faciles. S'adresser à Mme Vve Hercule Belleville, St-Louis de Champlain, P. Q. 14-19-21-26

A VENDRE.—Bon poste de commerce, dans la ville de St-Tite. Magasin général dans très bon centre d'affaires, clientèle bien établie. Conditions très faciles. S'adresser à M. J. B. LeBrun, ville de St-Tite, Comté de Champlain P. Q. 19-21-26-28.

Province de Québec District des Trois-Rivières. COUR SUPERIEURE. No. 109. Dame Eveline Gladu, épouse commune en biens d'Horismidas Gendron, journalier de la cité des Trois-Rivières, Demanderesse.

Le dit Horismidas Gendron, Défendeur. Une action en séparation de corps et de biens a été instituée en cette cause, le huitième jour d'août 1922. Charles Bourgeois, procureur de la demanderesse. Trois-Rivières 15 septembre, 1922 19 oct.

TERRE A VENDRE.—100 acres de terre, 20 en culture, à 2 milles du village La-Reine, Abitibi. 100 acres de terre, 15 en culture et 25 bon à écouler, à un mille de la station de Colombour, dans le canton La-Sarre, Abitibi. 100 acres de terre, 18 en culture et une petite maison dessus, à un mille et demi de la station de Colombour, La Sarre, Abitibi. 100 acres de terre, 22 en culture et 20 bon à écouler à trois milles du village La-Sarre, Abitibi. 220 acres de terre, 32 en culture à 4 milles du village de Macamic, bâti pour recevoir une famille. S'adresser à G.-E. Trépanier, La-Sarre, Abitibi.

PERDU LA SEMAINE DERNIERE.—Un pardessus noir, de printemps et d'automne, marque Fashion Craft, Grandeur No. 36. Récompense à qui le rapportera au No. 88 rue St-Charles.

CHAMBRES A LOUER.—Deux chambres à louer, s'adresser au No. 15 rue Laviolette. 28-3-5

## Avis de Pétition de Bill

Avis est donné, par Monsieur Léopold Lamy, cultivateur, de la cité de Trois-Rivières, qu'il présentera à la Législature, à sa prochaine session, un projet de loi pour confirmer l'interprétation du testament de feu Désiré Lacerte, et confirmer et ratifier une vente consentie par Léopold Lamy à St. Lawrence Paper Mills Limited, passée devant J. A. Trudel, N. P., le vingt-troisième jour de mai, 1922. Trois-Rivières, 23 septembre 1922. Bureau Bigué Gariépy & Gouin, Agents et Procureurs de M. Léopold Lamy. 26-3-10-17

## 10,000 livres

de gros duct blanc très fort pouvant servir pour différents usages; très approprié pour tentes, construction. Une couche de verni peut transformer ce duct et en faire une excellente couverture de plancher. Vendra par petites ou grosses quantités à un prix très avantageux. S'adresser à Boyer Goldenberg, 184-186, rue Notre-Dame, Les Trois-Rivières. j.n.o.

## DOCTEUR Louis-Georges GODIN

DES HOPITAUX DE PARIS

SPECIALISTE POUR LES MALADIES DES YEUX, DES OREILLES, DU NEZ ET DE LA GORGE.

8A RUE HART

EN FACE DU "BIEN PUBLIC"

HEURES DE BUREAU: 1½ heure à 5 et 7 à 8 p. m. Et sur rendez-vous. TELEPHONE BELL 919 Résidence 951w

Le syndicalisme national

Les progrès de la Confédération des Travailleurs catholiques

Ce qu'elle a fait depuis sa fondation --- Son but et ses tendances --- La paix industrielle et la stabilité économique.

Parce que la question du syndicalisme national est toujours, et de plus en plus à l'ordre du jour, nous croyons bon de reproduire une courte étude sur "Les Progrès de la Confédération des travailleurs catholiques". Cette étude fut publiée dans "Le Devoir", au lendemain du congrès des ouvriers catholiques à Montréal.

La Confédération des Travailleurs catholiques et nationaux vient de terminer, à Montréal, son congrès. Organisée avec beaucoup d'espérance, d'autres avec appréhension et scepticisme. Ils ne se comptent plus, surtout, ceux qui regardaient le mouvement d'un œil détaché et amusé, se demandant au fond d'eux-mêmes sur quel roc allait se briser cette barque nouvelle conduite par des pilotes inexpérimentés, croyant-on.

Cependant, le succès est maintenant assuré à la nouvelle entreprise. C'est un résultat d'acquis, certainement le plus frappant et le plus remarquable. Durant l'année qui vient de s'écouler, les unions nées, çà et là, au hasard des circonstances et du moment, se sont allées, se sont fusionnées, ont créé un bureau central. Les épais dispersés se sont réunis en une belle gerbe. Des syndicats nouvellement organisés ont demandé leur affiliation.

Et maintenant la C. T. C. C. forme une des forces sociales les plus importantes de la province. Elle a des châteaux-forts dans toutes les villes, les villes industrielles moins considérables de la campagne, elle concerte et guide les mouvements de corps de troupes dispersés un peu partout. La période qui a séparé le congrès de Hull de celui de Montréal n'a pas été marquée par des progrès exorbitants et formidables; elle a simplement été employée à une réorganisation, au travail difficile et toujours fatigant de mettre la machine en marche, de l'équiper pour qu'elle fonctionne avec harmonie. Les efforts de préparation se sont poursuivis avec ensemble, sous une direction sûre et ferme; et maintenant qu'ils sont terminés, s'ouvre la période plus glorieuse des nouvelles conquêtes.

Pour concevoir dans quelle mesure la C. T. C. C. encore inexistante, hier, est devenue une des forces les plus agissantes et les plus actives de notre province, il faut avoir suivi les délibérations du congrès où se sont lus les rapports de tout ce qui s'est fait. Les interventions souvent efficaces auprès des gouvernements, instances auprès des patrons pour que soient accordés de justes et équitables salaires, demande de législations, qui si elles ne sont pas accordées encore, parce que le temps n'est pas venu, le seront bientôt, parce qu'elles ont en leur faveur trop de contribuables et de voteurs et commandent trop d'intérêt. Désormais, dans le domaine industriel et dans le domaine commercial, ces unions recevront l'attention de tous les chefs et ceux-ci ne pourront plus rien leur refuser à la légère.

D'ailleurs la nouvelle Confédération n'a d'hier mérité parfaitement la confiance du public et l'influence qu'elle s'est acquise. C'est une des seules organisations du travail où l'on préconise aussi ouvertement et avec tant d'éclat la coopération entre les éléments de la production, l'intelligence, le capital et la force physique. Les ouvriers catholiques sont pénétrés et imbus de cette idée que l'entente et l'harmonie entre ces trois facteurs est une des premières conditions de prospérité d'un pays et du bien-être des diverses classes. Ils ont la formule de l'avenir, celle du progrès et de la santé des peuples. Ils ont la volonté de la faire triompher.

Ils n'ont pas, comme les membres d'autres unions, ce sentiment d'antagonisme contre les autres classes qui est la cause première et principale de tous les malentendus industriels, qui mènent aux grèves, aux querelles et aux conflits. Ces ouvriers ont d'abord le désir de s'entendre avec leur patron, non pas un désir théorique et vague, mais un désir efficace et actif, qui vient avant la rancune, avant la haine, avant le mépris. Et pour que ce désir s'accomplisse, ils ont la modération des demandes et des procédés, ils ont surtout l'esprit conciliant, bien ouvert aux arguments de la partie adverse, à laquelle ils font appel pour s'entendre dans le juste milieu et la justice. Ils ont le goût de s'éclairer pour connaître parfaitement le problème que travailleurs et chefs d'industrie ont le devoir de régler ensemble sans que l'une des parties souffre au détriment de l'autre, ou l'aigrisse par des paroles ou des demandes inconsidérées. Et même, ce qui est rare, ils ne sont pas prêts à suivre toutes les dictées de leurs appétits et à exiger tout ce que leur force leur donnerait le droit d'exiger, mais qui pourrait faire tort à leurs patrons. Ils ne veulent pas plus que la chose à laquelle ils ont droit, strictement, même s'ils pouvaient avoir plus sûreté lorsqu'on se sent tellement sûr qu'on ne peut trouver assez d'éloges pour la C. T. C. C. Les ouvriers qui en font partie sont à peu près les seuls à ne pas se croire omniscients. Contrairement à ce que l'on trouve d'ordinaire ailleurs, on ne constate pas à cette occasion l'absence de gens à cervelle farcie de quelques lectures indigestes. Ils reconnaissent souvent leur incompréhension, par exemple, dans l'éducation, et de s'instruire autant qu'ils l'auraient voulu. Ils avouent quelquefois qu'ils ne sont pas de taille à régler certains problèmes. Et ce sentiment de leur impuissance les a conduits à re-

chercher une direction désintéressée sûre et équitable. On a fait travailler leur esprit sur certains principes d'une orthodoxie éprouvée, on leur a expliqué les grandes encycliques de Léon XIII qui forment la grande charte du travailleur et auxquelles il est impossible de rien trouver de supérieur, comme doctrine économique et comme doctrine sociale. On leur a fait comprendre et admettre l'inégalité humaine nécessaire et inévitable. On les a empêchés de rechercher un salaire trop élevé comme la panacée de toutes les douleurs et de toutes les souffrances humaines. Et le résultat est excellent. Les ouvriers ainsi formés sont équilibrés, modérés, pondérés; ils ont des pensées qui s'adaptent parfaitement aux choses ne contenant aucune illusion, aucune espérance d'un âge d'or. Ils ont délimité l'étendue de ce qu'ils peuvent avoir, de ce qu'il est juste qu'ils obtiennent, ils ont mesuré le champ de leurs réclamations, l'ont borné aux choses bonnes et justes.

Les ouvriers catholiques syndiqués ne veulent manier qu'avec prudence l'arme à deux tranchants de la grève qui, chaque fois qu'elle est tirée du fourreau, fait autant de tort aux ouvriers qu'à leurs patrons et au public en général. Ils la considèrent comme un dernier moyen à employer, à toute extrémité, lorsque les autres auront failli, comme une possibilité très éloignée et pleine de calamités. On sent qu'ils ne l'emploieraient pas à tout propos, comme les chefs de l'internationale, à qui cette arme est devenue trop familière et d'un usage trop quotidien. Ils préfèrent recourir à l'arbitrage, à la conciliation, à l'intervention de personnalités dont la présence impose le respect et l'attention; ils préfèrent recourir surtout à la charité qui est la meilleure huile pour lubrifier tous les rouages de la société.

Et c'est pourquoi la province de Québec doit s'enorgueillir de ses syndicats chrétiens, non pas seulement dans un orgueil patriotique ou religieux, mais encore et surtout dans un orgueil économique. Ils ont la seule et vraie doctrine de la prospérité matérielle ordonnée et certaine. Ils conduisent avec fermeté l'ouvrier, lui font obtenir son droit sans léser celui des autres et savent faire plier les maisons à leurs justes exigences, nettement délimitées. L'industrie et le public se sentent en sécurité avec eux. Dès l'une et l'autre ont reconnu leur modération, leur justesse de pensée, l'honneur avec lequel ces syndicats observent scrupuleusement leur contrat et la parole donnée; la sûreté de la direction à laquelle ils obéissent. Les industriels les ont vus grandir avec un soupir de soulagement. Ils ont vu naître l'aube d'une ère nouvelle où ils seraient débarrassés des exigences insupportables et injustes. Les autorités gouvernementales les ont couverts de leur aile après avoir reconnu qu'ils apportaient la paix sociale, une lutte courtoise, ferme, mais bien conduite. Et la réputation de Québec, du monde ouvrier québécois, s'est répandue dans le Canada et même dans le monde, nous apportant la promesse de développements futurs.

La Confédération des Travailleurs catholiques du Canada a beaucoup fait pour que notre province grandisse matériellement et pour lui promettre un avenir plus brillant encore. Elle s'est distinguée par l'équilibre, la juste mesure et la pondération. Après son année de réorganisation et de préparation, elle est fermement décidée à agrandir son domaine et à marcher vers de nouveaux succès. C'est donc le devoir de tous ceux qui ont une influence quelconque de l'aider et de la pousser dans la mesure de ses forces. Son président, homme d'une activité infatigable et d'une justesse d'idées remarquable, dévoue tout son temps à l'organisation à la formation de nouveaux syndicats, à la marche victorieuse des troupes qu'il conduit. Il mérite l'appui de tous les catholiques de tous les patriotes, de tous ceux qui sont intéressés à notre essor économique et au développement de nos richesses. Il faut que la marche en avant des troupes nouvelles brise les cadres de l'internationale qui tient notre province dans les liens d'une association étrangère contre laquelle s'élève, chaque jour, de plus en plus une colère générale bien méritée.

D'ailleurs le succès lui est assuré d'avance. Les unions internationales n'ont jamais eu chez nous l'emprise que nous leur attribuons volontiers sans en rien connaître. Elles n'ont réussi qu'à syndiquer une partie de nos ouvriers, une fraction. Elles ont déjà échoué, pourraient-on dire, puisque l'histoire témoigne de leur défaite. Il ne nous reste qu'à syndiquer dans des unions à nous, qui ont la confiance de tous, les travailleurs dispersés du Canada français et catholique.

Léo-Paul Desrosiers. "Le Devoir."

Tiers-Ordre. Ouverture des exercices de la visite canonique, pour les Frères Tertiaires, dimanche prochain, le 1er octobre, à 7,30 heures du soir à la chapelle des RR. PP. Franciscains.

LES ANGLAIS SE PRÉPARENT

DES TROUPES PARTIRONT CES JOURS-CI POUR LES DARDANELLES

Londres, 27.—Les autorités britanniques continuent de faire des préparatifs pour défendre le détroit des Dardanelles et pour être en état d'envisager sans crainte toutes les éventualités. Les troupes suivantes quitteront Aldershot demain: le deuxième bataillon des Cold Stream Guards, le deuxième bataillon des Royal Fusiliers et le deuxième bataillon des Rifle Guards. Ces bataillons et le deuxième bataillon des Grenadiers Guards qui est parti vendredi dernier, formeront une brigade en Turquie. D'autres soldats partiront pour le Levant samedi.

Une puissante flotte évoluera dans les Dardanelles et des renforts sont envoyés à Tchank. Le superdreadnought Revenge a quitté Malte pour Constantinople avec des hydro-aéroplanes. Les superdreadnoughts Ramilles, Centurion et Malaya et les croiseurs Ceres, Caledon et Carysfort ainsi qu'une flottille de contre-torpilleurs passeront par Malte pour atteindre les eaux du Levant.

Le Dailly News dit: "Lord Curzon a fait notre paix sur le front diplomatique. Pourquoi donc continuer à faire des démonstrations au front militaires?"

LA SEMAINE DE SANTÉ

Three-Rivers, 21st Aug. 1922. Omer E. Desjardins Med. Medical Health Officer. Dear Doctor Desjardins, I am in receipt of yours of Aug. 22nd. I shall be pleased to have my name on the list of Patrons of "Health Week". I trust you will meet with great success in this week and shall be pleased to forward the work in any way possible.

I remain Yours truly G. R. Whitehead.

Pont-Rouge, 23 août 1922. Monsieur le Docteur O. E. Desjardins, Médecin de Santé, Trois-Rivières. Mon cher Docteur, Il me fait plaisir de vous dire que j'approuve grandement l'initiative que vous avez prise d'organiser une "Semaine de Santé" pour octobre prochain. Cette semaine d'enseignement sera certainement de nature à rendre de grands services à la population de la ville des Trois-Rivières.

Je vous souhaite le plus entier succès. Veuillez me croire, Votre bien dévoué, Thos. Savary, M.D., Inspecteur d'hygiène pour le district des Trois-Rivières.

Banque d'Hochelega Trois-Rivières, Qué., 23 août 1922. Dr. Omer E. Desjardins, Médecin de Santé, Trois-Rivières, Qué. Cher Docteur: Je vous remercie bien sincèrement pour votre lettre d'hier relativement à la "Semaine de Santé" que vous êtes à organiser en cette ville pour octobre prochain. Si vous estimez qu'en qualité de "Patron Actif" je puisse vous être utile, veuillez croire que j'accepte de grand cœur et que ma modeste coopération vous est à l'avance acquise. Agréé, cher Docteur, l'assurance de ma vive considération. Votre bien dévoué, Maurice Marcotte, Gérant

Trois-Rivières, 25 août 1922. Monsieur Omer E. Desjardins, Ecr., M. Omer E. Desjardins, Ecr., M. D., Trois-Rivières. Cher Monsieur, J'accuse réception de votre lettre du 22 août courant, dans laquelle vous me demandez de mettre mon nom sur la liste des "Patrons Actifs" de la semaine de santé que vous êtes à organiser pour octobre prochain dans la cité des Trois-Rivières. J'accepte votre invitation avec plaisir et je vous souhaite du succès dans la réalisation de cette importante entreprise. Votre dévoué, Charles Bourgeois, Bâtonnier.

LA FIDÉLITÉ AU CULTE DE LA FAMILLE

Le conseil que donne Pie XI aux femmes catholiques réunies à Winnipeg.

MELLE B. GUERIN. Winnipeg, 27.—A la séance d'ouverture du deuxième congrès annuel de la ligue des femmes catholiques du Canada, lecture a été faite d'un message du pape Pie XI exhortant les membres de la ligue à rester fidèles au culte de la famille, qui seul peut conduire à la restauration du monde. Ce message qui était accompagné de la bénédiction pontificale pour les membres de la ligue et leurs familles a été lu par Mlle Bella Guérin, de Montréal, présidente de l'association.

S. G. Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg, en présidant à l'ouverture du congrès, a demandé à son auditoire de ne pas s'arrêter à de futiles projets. Une forte somme de bien dépendrait de l'œuvre accomplie par l'assemblée. Sa Grandeur expliqua que la ligue pouvait se ranger au nombre des plus puissantes du Canada, si elle demeurait unie. Entre autres suggestions, il a conseillé à son auditoire de se tenir en contact étroit avec les immigrants qui étaient à la veille de s'établir en grand nombre au Canada.

Analysant les œuvres et projets de la ligue, Mlle Guérin a invité ses auditeurs à user de leur influence pour mettre un frein à l'immodestie du costume et des danses ultra-modernes, à l'extravagance sous toutes ses formes et aux pièces de théâtre immorales. "Nous sommes conscientes," a-t-elle dit, d'être les gardiennes de la moralité chrétienne et il est de notre devoir d'adopter une attitude nettement tranchée sur les questions qui ressortent de l'honneur de nos foyers."

UNE SEMAINE D'HYGIÈNE

Du 8 au 15 octobre, le Service Provincial d'Hygiène tiendra, par toute la province une campagne d'éducation qui s'adressera surtout aux enfants des écoles, mais qui intéressera aussi tous les adultes. Partout, le même jour, on donnera des causeries courtes, claires et complètes sur un sujet à la fois et les conférenciers couvriront les grandes divisions de la science de l'hygiène.

La compréhension des préceptes de l'hygiène est à la portée de tous les âges et de toutes les intelligences, mais comme leur mise en pratique est d'autant plus facile qu'elle est commencée de bonne heure, c'est naturellement aux enfants qu'on portera d'abord l'évangile de la santé. Les institutrices et institutrices, donneront les causeries dans les écoles durant les heures de classe et profiteront du jour de congé hebdomadaire pour faire faire à leurs élèves de courts devoirs sur les observations qu'ils auront pu faire par eux-mêmes.

Les causeries des institutrices ou de moins l'essence de chacune d'elles ont été publiées en un livre qui sera distribué dans toutes les écoles. Comme cette semaine d'hygiène est, dans l'idée du Service Provincial, que l'amorce d'une campagne de toute l'année, le volume servira de texte aux institutrices et institutrices pour parler d'hygiène au moins une fois par semaine à leurs élèves.

Pendant ce temps, les inspecteurs régionaux du Service Provincial donneront des conférences en dehors des écoles, devant les conseils municipaux, les associations diverses, les groupes de personnes qui dans chaque province s'intéressent à cette question vitale de la santé publique. Munis de machines cinématographiques, ils illustreront leurs causeries de façon à les rendre aussi intéressantes que possible.

La lutte contre la maladie comprend deux phases: il faut la prévenir avant qu'elle s'installe, la guérir une fois qu'elle règne. C'est la première phase de cette lutte qui concerne l'hygiène. Les Anglais ont un proverbe que nous devons méditer: One ounce of prevention is better than ten pounds of cure, ce qui peut traduire par cet axiome: Il vaut mieux prévenir que guérir. Or c'est là toute la mission de l'hygiène: empêcher les maladies de faire leur apparition, de s'installer, de se répandre.

Qui ne voit en effet qu'il est beaucoup plus facile d'établir des conditions telles que la maladie ne puisse se présenter à nos portes que de travailler à guérir des malades.

Aussi l'hygiène prend tous les jours une importance de plus en plus grande aux yeux des pouvoirs publics. Elle est devenue une spécialité scientifique à laquelle se consacrent des médecins et des ingénieurs dans le monde entier et la collection des livres qui y sont consacrés partout augmente sans cesse.

Pour la campagne qui s'ouvrira le 8 et qui, la semaine terminée, prolongera ses effets de jour en jour, le Service Provincial a l'appui entier de l'honorable Secrétaire de la Province et le concours du Département de l'Instruction Publique. Le clergé, toujours dévoué à toutes les œuvres sociales, prêtera son aide et donnera de précieux conseils la première journée de la campagne qui est le dimanche, 8 octobre.

Il ne reste qu'à obtenir le concours des enfants des écoles et ceux-ci le donneront en écoutant les avis qui leur seront donnés et en s'efforçant de les mettre en pratique. L'habitude de l'hygiène est la plus facile au monde à acquérir: elle devient vite une seconde nature, au point qu'instinctivement on la pra-

UNE SEMAINE D'HYGIÈNE

Du 8 au 15 octobre, le Service Provincial d'Hygiène tiendra, par toute la province une campagne d'éducation qui s'adressera surtout aux enfants des écoles, mais qui intéressera aussi tous les adultes. Partout, le même jour, on donnera des causeries courtes, claires et complètes sur un sujet à la fois et les conférenciers couvriront les grandes divisions de la science de l'hygiène.

La compréhension des préceptes de l'hygiène est à la portée de tous les âges et de toutes les intelligences, mais comme leur mise en pratique est d'autant plus facile qu'elle est commencée de bonne heure, c'est naturellement aux enfants qu'on portera d'abord l'évangile de la santé. Les institutrices et institutrices, donneront les causeries dans les écoles durant les heures de classe et profiteront du jour de congé hebdomadaire pour faire faire à leurs élèves de courts devoirs sur les observations qu'ils auront pu faire par eux-mêmes.

Les causeries des institutrices ou de moins l'essence de chacune d'elles ont été publiées en un livre qui sera distribué dans toutes les écoles. Comme cette semaine d'hygiène est, dans l'idée du Service Provincial, que l'amorce d'une campagne de toute l'année, le volume servira de texte aux institutrices et institutrices pour parler d'hygiène au moins une fois par semaine à leurs élèves.

Pendant ce temps, les inspecteurs régionaux du Service Provincial donneront des conférences en dehors des écoles, devant les conseils municipaux, les associations diverses, les groupes de personnes qui dans chaque province s'intéressent à cette question vitale de la santé publique. Munis de machines cinématographiques, ils illustreront leurs causeries de façon à les rendre aussi intéressantes que possible.

La lutte contre la maladie comprend deux phases: il faut la prévenir avant qu'elle s'installe, la guérir une fois qu'elle règne. C'est la première phase de cette lutte qui concerne l'hygiène. Les Anglais ont un proverbe que nous devons méditer: One ounce of prevention is better than ten pounds of cure, ce qui peut traduire par cet axiome: Il vaut mieux prévenir que guérir. Or c'est là toute la mission de l'hygiène: empêcher les maladies de faire leur apparition, de s'installer, de se répandre.

Qui ne voit en effet qu'il est beaucoup plus facile d'établir des conditions telles que la maladie ne puisse se présenter à nos portes que de travailler à guérir des malades.

Aussi l'hygiène prend tous les jours une importance de plus en plus grande aux yeux des pouvoirs publics. Elle est devenue une spécialité scientifique à laquelle se consacrent des médecins et des ingénieurs dans le monde entier et la collection des livres qui y sont consacrés partout augmente sans cesse.

Pour la campagne qui s'ouvrira le 8 et qui, la semaine terminée, prolongera ses effets de jour en jour, le Service Provincial a l'appui entier de l'honorable Secrétaire de la Province et le concours du Département de l'Instruction Publique. Le clergé, toujours dévoué à toutes les œuvres sociales, prêtera son aide et donnera de précieux conseils la première journée de la campagne qui est le dimanche, 8 octobre.

Il ne reste qu'à obtenir le concours des enfants des écoles et ceux-ci le donneront en écoutant les avis qui leur seront donnés et en s'efforçant de les mettre en pratique. L'habitude de l'hygiène est la plus facile au monde à acquérir: elle devient vite une seconde nature, au point qu'instinctivement on la pra-

La nouvelle entrée en ville par les boulevards St-Olivier et Normand

Le plan No 1. tel qu'exposé dans nos vitrines subit quelques changements.

La séance de Conseil, lundi soir a été féconde en passe d'armes plus ou moins acerbes entre les membres du Conseil de ville au sujet de l'ouverture des nouvelles rues qui devront remplacer la rue Notre-Dame que les échevins voudraient bien voir se terminer "toute seule." Malheureusement elle n'y tient pas: il y a si longtemps qu'elle conduit ses visiteurs tout droit au centre des affaires que, malgré tous les obstacles qui peuvent surgir un peu partout, elle a conscience de donner la plus belle entrée en ville qui se puisse faire, et elle fait sa belle le long du fleuve, à quelques pieds de notre petit port intérieur qui s'appuie si gentiment au poste de signalier et au quai Bureau. Le spectacle est joli et fait l'admiration des passants. Il ne restera plus qu'à y faire un peu de pavage pour rendre cet endroit incomparable.

Mais là n'est pas la question, il ne s'agit pas de la fermer mais de lui donner un frère ou une sœur dont la popularité finira bientôt, par faire oublier les beautés de la vieille rue Notre-Dame. La discussion s'échauffe et l'on a recours plus d'une fois aux lumières de M. l'Avocat de la Cité. Enfin l'on vient à la révision du plan No 1 et à l'ouverture d'une nouvelle rue à une distance d'environ 210 pieds des limites de la ville et qui se dirigera vers le nord sur une distance d'environ 1280 pieds, puis tournera vers l'est sur une distance d'environ 3140 pieds pour rejoindre le Boulevard Normand.

La motion mise au vote est remportée par 4 contre deux: MM. Lamy, Dubé, Lampron et Gélinas, pour et MM. Gouli Gouin et Robichon, contre.

M. HARRY POULOS CONVOLE

Tous les sportsmen de la ville et des environs apprendront avec plaisir son prochain mariage avec Mlle Petvoula Nikoietou.

EXPLOITS DE MARCHEUR

Ottawa, 27.—M. P.-J. MacDonald de Vancouver le "globe-trotter" célèbre et ex-officier du service secret de l'Angleterre, vient d'arriver à Ottawa, de Calao, Pérou, à la suite d'un pari qui a eu lieu à Londres, entre W.-H. Howard, multimillionnaire, et sir G. Newnes, publiciste. Le premier affirmait que personne ne pourrait se rendre à pied de Panama à Calao, Pérou. Il n'y avait pas de temps fixé et l'enjeu était de \$37,500. Sir G. Newnes envoya un câblegramme à M. MacDonald qui accepta le pari et qui sortit victorieux de l'épreuve après avoir mis 308 jours à accomplir son voyage.

IL N'Y A PAS D'ARGENT

L'argent manque, paraît-il dans les coffres de l'Hôtel de ville pour l'achat des pantalons d'hiver à nos braves policiers. C'est un oubli impardonnable de la part de nos édiles et l'on se demande ce que feront par les temps froids les policiers de faction, au coin de la rue des Forges et Notre-Dame, par exemple, exposés à tous les vents et à tous les yeux.

DEUX NAVIRES SONT RÉQUISIONNÉS PAR LA GRANDE-BRETAGNE

Londres, 27.—Le gouvernement anglais a réquisitionné hier le vapeur "Manora," qui faisait le service entre l'Angleterre et l'Inde, ainsi que le vapeur "Corsican," de la compagnie océanique du Pacifique Canadien. Ces navires seront employés à transporter des troupes au Levant.

LES FEUX DE CHEMINÉES

Ils sont nombreux de ce temps-ci et nos pompiers sont dans leurs bottes un peu tout le temps. Et cependant l'hiver n'est pas encore venu. Y a-t-il imprudence quelque part? Pourtant nos cheminées ont été bel et bien ramonnées par des ramoneurs licenciés!

AGENTS DEMANDÉS.—Bons sollicitateurs avec bonnes références peuvent se faire un bon salaire pour vendre le nouvel extincteur, de feux de tuyaux et de cheminées. S'adresser à L. G. 73 rue Champlain, St-Marc de Shawinigan.

Advertisement for CEETEE wool. Includes text: "Voyez ce Hardi Ecossais!", "Considérez le robuste Ecossais", "CEETEE SOUS-VETEMENTS PURE LAINE QUI NE RETRECISSENT PAS". Features an illustration of a man in a kilt and a sheep.

Nouvelles Des Chutes Shawinigan

RAPPORT DU GERANT

19 septembre 1922. A Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins, de la cité de Shawinigan Falls. Messieurs. Re: Rapport des opérations pour le mois d'août 1922.

Conformément à l'Article 10d du Statut il Geo. V, chap. 120, j'ai l'honneur de vous faire mon rapport mensuel sur le fonctionnement de l'administration qui m'est confiée et sur les travaux exécutés durant le mois.

BUREAU DU SECRETAIRE-TRESORIER, ADMINISTRATION ET FINANCES. Le personnel du bureau a continué l'organisation des livres pour la nouvelle année et la préparation des comptes pour taxes municipales lesquels seront expédiés aussitôt que possible en septembre.

Les 8, 9 et 10 août, Son Honneur le Maire et la soussigné ont représenté la Cité à la convention de l'Union des municipalités canadiennes à Winnipeg au sujet de laquelle M. le Maire a fait un rapport verbal à l'assemblée du 23 août.

La question de la fourniture de charbon pour l'hiver prochain, tant au point de vue de la consommation privée que pour les édifices publics, à cause de la grève sévissant depuis quatre mois dans les houillères américaines, a pris une tournure menaçante et nous y avons apporté toute notre attention pour pouvoir recommander une action à éviter la crise cet automne.

A partir du 1er août, y compris la dernière paie de juillet, à la demande de votre Honorable Conseil, nous avons commencé à payer tous les employés temporaires sur les travaux avec de l'argent sous enveloppe, à toutes les semaines, le vendredi après-midi; ceci a demandé un travail supplémentaire considérable et une organisation spéciale pour satisfaire aux exigences des auditeurs. Je puis dire que le nouveau système a été couronné de succès tant au point de vue de la commodité pour les ouvriers que de l'épargne, en timbres qui a été faite.

Vous trouverez attachés au présent rapport les états financiers suivants: 1. Comptes des Revenus et dépenses Nos. 136,197,198,210,220 et 223). 2. Détail des Dépenses et Revenu. 3. Balance de vérification.

Le tableau No. 1 montre que la dépense totale et Revenu des deux premiers mois de l'année, c'est-à-dire au 31 août, a été de \$37,905.37, tandis que le revenu fut de \$38,048.85, ce qui fait un surplus de \$143.48.

Le compte des Recettes et Déboursés montre que les recettes ont été de \$10,817.92 à date pour toutes taxes, arrérages et intérêts; en ajoutant les recettes extraordinaires, telles que la vente de débentures, l'argent en caisse au commencement de l'année et le fonds d'amortissement (fiduciaires conjoints) les recettes totales à la date du 31 août 1922 étaient de \$236,548.22.

Le tableau No. 3 dit Dépenses au compte du Capital, comme par les mois passés, donne la dépense du mois et le total des dépenses à date sur chacune des appropriations des règlements d'emprunts où il a été fait des travaux ou lorsque des montants ont été payés à la suite de travaux. La dépense totale du compte capital durant le mois a été de \$25,585.56, laissant une balance sur les différentes appropriations de \$51,298.35.

La même remarque que le mois dernier au sujet des appropriations soustraites s'applique pour le mois d'août. A l'article: Travaux sans appropriations, vous remarquerez le nouvel item: Egoût Avenue de la Station; ces travaux ont été commencés avec l'autorisation de votre Conseil vu qu'un égoût sur l'Avenue de la Station, partant de l'égoût existant en face de la manufacture de coton jusqu'au pied de la côte conduisant au pont au-dessus du C. P. R., était devenu nécessaire pour drainer la rue, principalement au point d'intersection de la voie d'évitement de la Shawinigan Cotton Co.

Nous avons dû aussi faire un bout d'égoût sur l'Avenue des Erables, à partir de l'Avenue de la Station vers l'ouest, préalable à la confection du pavage permanent à cet endroit. Le tableau No. 4 donne le détail pour chaque Département de la dépense et Revenu durant le mois; le total s'élève à \$17,877.43.

Le 2 août, des débentures de la cité de Shawinigan Falls, ont été vendues à La Corporation des Obligations Municipales, Limitée au prix de \$95.01; ces débentures, émises sous l'autorité du règlement No. 223, ont rapporté la somme de \$98,493.24 y compris les intérêts accrus.

DEPARTEMENT DE LA VOIRIE. L'entretien des rues, ruelles, trottoirs, ponts, égouts, etc., a coûté la somme de \$2,235.11 durant le mois

Commencé le 29 juin—terminé 29 août 1922. Longueur totale... 1262' Diamètre... 18' Profondeur moyenne... 4.5' Manholes... 5 Coût total... \$4,002.08 Coût le pied linéaire... \$3.17

Commencé le 6 juin 1922—terminé 14 juillet 1922. Longueur totale... 130.20' Diamètre... 9' Profondeur moyenne... 14.5' Coût total... \$550.74 Coût le pied linéaire... \$4.23

Travaux commencés et non terminés. Terrassement pour la Commission Scolaire. Egoût en arrière de la rue Cascades. Pavage: Avenue Mercier—De 3ème à 1ère rue Avenue Cédres—De 3ème à 2ème rue. Deuxième rue—De Ave. Cédres à Ave. Mercier. Première rue—De Ave. Cédres à Ave. Mercier. Addition au Poste No. 2.

ENLEVEMENT DES VIDANGES

(sous la surveillance du Chef de Police). Les hommes préposés à ce service ont enlevé 338 tonnes d'ordures, déchets, cendres, etc. durant le mois, soit 63lbs. par capita. Ces déchets furent ramassés comme suit: Quartiers Nos 1 et 2—285 voyages de 1600 lbs. Quartier No. 3—138 voyages de 1600 lbs.

ECURIE. Les chevaux de la cité furent utilisés comme suit durant le mois d'août: Département du Feu, 4 chevaux continuellement. Entretien des ruelles (vi-danges) 369 heures Entretien des marchés 45 " Arrosage 13 " Entretien des chemins 219 "

Travaux permanents. Pavage. Quatrième Rue—De Ave. des Cédres à Broadway. Commencé le 18 mai 1922—Terminé le 7 juin 1922.

Nombre de verges carrées... 2,530 Longueur de la chaîne... 920' Largeur de la chaussée... 44.7' Puisseaux... 2 Coût total... \$6,006.16 Coût la verge... \$2.37

Sixième Rue—De Ave. Cédres à Place Marché Ouest. Commencé, 13 juin 1922—Terminé 4 juillet 1922.

Nombre de verges carrées... 1,902 Longueur de la chaîne... 960' Largeur de la chaussée... 35' et 37' Coût total... \$5,478.52 Coût la verge... \$2.88

Place du Marché Est.—De 6ème rue à 5ème rue. Commencé 4 juillet—Terminé 11 juillet 1922.

Nombre de verges carrées... 930' Longueur de la chaîne... 245' Largeur de la chaussée... 35' Puisseaux... 4 Coût total... \$2,135.53 Coût la verge... \$2.29

Septième Rue—De Ave. des Cédres à l'Ouest. Commencé 26 juillet—Terminé 11 août 1922.

Nombre de verges carrées... 1,120 Longueur de la chaîne... 657.5' Largeur de la chaussée... 33.7' Coût total... \$2,962.39 Coût la verge... \$2.64

Avenue des Erables—De Ave. Station au pavage existant. Commencé 28 juillet—Terminé 14 août 1922.

Nombre de verges carrées... 895 Longueur de la chaîne... 620' Largeur moyenne... 22' Puisseaux... 4 Coût total... \$3,242.81 Coût la verge... \$3.958

Rue Ste-Cécile—De Ave. Station à rue Lévis. Commencé 10 août—terminé 24 août 1922.

Nombre de verges carrées... 540 Longueur de la chaîne... 380' Largeur de la chaussée... 25' Coût total... \$1,641.58 Coût la verge... \$3.039

Amélioration Place du Marché—Pavage et Trottoirs. Commencé le 6 juin—terminé 1 août 1922.

Nombre de verges de trottoirs... 905 Nombre de verges de pavage... 900 Puisseaux... 2 Drain en pierre sèche 22" à 2" de profondeur pour sous-sol... 1035' Coût total... \$9,872.99 Coût la verge... \$3.52

Rue Champlain—De Ave. des Hétras à St-Paul. Commencé 1 juin 1922—terminé 4 juillet 1922.

Nombre de verges carrées... 3,140 Longueur de la chaîne... 1,530 Largeur de la chaussée... 35' Puisseaux... 4 Coût total... \$8,317.81 Coût la verge... \$2.64

Rue St-Marc—De rue Montcalm à Avenue Summit. Commencé le 17 juin—terminé 2 août 1922.

Nombre de verges carrées... 5158.85 Longueur de la chaîne... 2806.6' Largeur de la chaussée... 31' Puisseaux... 9 Coût total... \$14,486.39 Coût la verge... \$2.808

Commencé le 29 juin—terminé 29 août 1922. Longueur totale... 1262' Diamètre... 18' Profondeur moyenne... 4.5' Manholes... 5 Coût total... \$4,002.08 Coût le pied linéaire... \$3.17

Commencé le 6 juin 1922—terminé 14 juillet 1922. Longueur totale... 130.20' Diamètre... 9' Profondeur moyenne... 14.5' Coût total... \$550.74 Coût le pied linéaire... \$4.23

Travaux commencés et non terminés. Terrassement pour la Commission Scolaire. Egoût en arrière de la rue Cascades. Pavage: Avenue Mercier—De 3ème à 1ère rue Avenue Cédres—De 3ème à 2ème rue. Deuxième rue—De Ave. Cédres à Ave. Mercier. Première rue—De Ave. Cédres à Ave. Mercier. Addition au Poste No. 2.

DEPARTEMENT DE L'AQUUEDUC. L'entretien de ce service a coûté la somme de \$786.60 durant le mois d'août.

Les pompes ont fonctionné régulièrement avec les résultats suivants: Quantité totale pompée... 38,710,000 gallons Quantité livrée à Baie Shawinigan... 1,776,885 " Service des incendies... 66,250 " Arrosage des rues... 758,000 "

Balance livrée à l'usage domestique... 36,008,765 " Moyenne par tête par 24 heures... 101.14 " La tension moyenne du voltage des pouvoirs actionnant les pompes a été comme suit:

Ligne de The Shawinigan Water & Power Co.: Tension moyenne... 116 volts Durant l'application de la haute pression... 104 " Ligne de Grand'Mère: Tension normale... 114 "

Pression de l'aqueduc: La pression normale de l'aqueduc en août a été comme suit: Station des Pompes—pression normale... 95 lbs haute pression... 175 " Poste No. 1—pression normale... 87 " haute pression... 160 "

Poste No. 2—St-Marc—pression normale... 35 " haute pression... 100 " Nous avons appliqué la haute pression 3 fois durant ce mois, soit une durée totale d'une heure.

D'après les analyses quotidiennes du Bureau d'Hygiène Provincial, un tube sur 108 contenait des coli bacilles, soit 0.925% des tubes échantillons soumis. Le 15 août, nous avons acheté 40,000 lbs. d'alum de The Nichols Chemical Co., Ltd au prix de \$1.83, les 100 lbs sur char à Shawinigan Falls.

DEPARTEMENT DE POLICE ET SANTE. Le chef de police et les constables ont fait les arrestations suivante et ont répondu aux diverses demandes comme suit, à part la routine ordinaire de leurs attributions: Nombre d'appels à la police sans arrestation... 29 Personnes en état d'ivresse conduites à domicile... 8 Arrestations pour ivresse... 5 Plaintes pour vols... 6 Valeurs trouvées... \$378.00 Animaux errant dans les rues... 7 Enfants trouvés et remis aux parents... 2 Mandats de perquisition... 3 Logés pour protection... 3 Pour avoir brisé des arbres... 3 Mandats d'arrestation... 2 Accidents d'automobiles... 2 Chien vicieux tué... 1 Colporteurs sans permis... 1 Vagabonds... 3 Blasphémateur... 3 Blasphémateur... 1 Arrestations pour ventes de liquides... 4 Distribution des comptes d'eau... 1980 Distribution du Règlement 227... 1000 Perception de la taxe du Marché: Quartiers Nos 1 et 2... 339.90 Quartier No. 3... 25.85

SANTE, HYGIENE ET INSPECTION SANITAIRE. Le chef du Bureau d'Hygiène ne rapporte aucun cas de maladie contagieuse pour le mois d'août. Durant le mois de juillet dernier, il rapporta 1 cas de rougeole, 1 cas de diphtérie et 1 cas de fièvre typhoïde lesquels avaient été omis par erreur du rapport de juillet.

Durant le mois d'août, aucune saisie de viande ne fut faite. Les étaux des bouchers et les marchés furent inspectés régulièrement. Durant ce mois M. le Dr Savary, inspecteur provincial, a fait sa visite et n'a rien remarqué d'anormal excepté pour certaines boulangeries qui devront apporter quelques petits changements.

COUR DU RECORDER. La Cour du Recorder rapporté en août la somme de \$77.00 et les dépenses se sont élevées à \$73.40.

E PARTEMENT DE FEU ET ECLAIRAGE. La Brigade a répondu à six appels comme suit durant le mois d'août: Août 6—A 3.10 hres A.M. feu chez M. Hercule Gauthier. Boite 25. Cause inconnue. Un jet et 400 pieds de boyaux furent utilisés. 13—A 10.50 hres a.m. par téléphone —feu de forêt sur Ile Melville. Deux extincteurs chimiques furent utilisés. 13—A 7.40 hres p.m. feu chez M. Hormidas St-Onge causé par fils électriques. 15—A 6.45 hre p.m. Exercice. Boite 38. 100 pieds de boyaux et 110 pieds d'échelles furent utilisés. 21—A 11.10 hre a.m. feu dans bloc Gauvin causé par tuyau surchauffé. Boite 32. 24—A 6.45 hres p.m. fausse alarme. Boite 5. Les salaires des pompiers volontaires en août ont été de \$123.85.

DEPARTEMENT DES PARCS ET MARCHES. L'entretien des parcs et parterres durant le mois d'août a coûté la somme de \$228.35 et on a dépensé \$73.15 pour le nettoyage des marchés. Respectueusement soumis, J. H. Valiquette, Gérant de la Cité.

Séance du Conseil du 20 septembre 1922 à laquelle sont présents Son Honneur le Maire J.-A. Dufresne, M. D. M.M. les Echevins Edouard Gélinas, Victor Levasseur, Henri Dessaulles, Lucien Bourassa et M. J.-H. Valiquette, gérant de la Cité.

Une requête est lue de certains propriétaires demandant la construction des trottoirs sur la partie de l'Avenue Broadway qui se trouve entre la 4ème et la 5ème rue. Comme ces travaux nécessiteraient le nivellement de cette partie de rue, M. le Maire fait remarquer qu'ils ne peuvent être exécutés à présent. S'il ne s'agissait que des trottoirs, il n'y aurait aucune objection à ce qu'ils soient construits immédiatement, certain montant à sa disposition et les trottoirs sont remboursables par les propriétaires dans une période de cinq ans, mais il n'y a aucune appropriation dans les règlements d'emprunt pour des travaux de nivellement sur cette rue. S'il reste des surplus sur les travaux actuellement en cours, le Conseil pourra, en faisant un virement de fonds, autorisé par règlement, comme la chose a déjà été faite l'an dernier, appliquer une partie des surplus à l'amélioration de cette partie de rue.

A la suite d'une demande du Révd Frère Alphonse, directeur du collège de l'Immaculée-Conception, le gérant est autorisé par le Conseil à faire poser une borne-fontaine sur la 7ème rue, près de la cour du collège. L'échevin Dessaulles fait remarquer qu'en cas de feu à cette institution, une borne-fontaine à cet endroit serait incontestablement un grand avantage.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Joseph Perron, de la 2ème rue, réclamant de la cité le paiement de la somme de \$400.00 pour dommages causés à sa propriété par les eaux de l'égoût de la 2ème rue qui, à la suite du violent orage que nous avons eu le 25 août dernier, ont refoulé jusque dans sa maison, et même jusqu'à considérables dommages. M. le Maire dit que le Conseil admet que des dommages ont été causés mais il s'agit d'établir qui doit en être tenu responsable de la ville ou du propriétaire. Dans ce cas, le Conseil décide de référer l'affaire au comité intéressé, qui s'adjointra le gérant de la cité et fera rapport après enquête.

Le chef Longval est autorisé à vendre à la Corporation de la Baie Shawinigan, au prix qu'il jugera raisonnable, l'arrosage dont la ville se servait autrefois à St-Marc et que le Conseil de la Baie Shawinigan désire acheter.

Le secrétaire donne lecture de deux avis de poursuite contre la Cité des Chutes Shawinigan par Mme David Francœur et M. Georges Bernard, qui ont tous deux pour procureur les avocats Bournival & Lamothé, de cette ville. Les demandeurs prétendent que le chef de police et le gérant de St-Marc et que le Conseil de la Baie Shawinigan ont causé des dommages, la somme de \$2000.00 chacun.

A la demande de M. le Maire, le secrétaire donne aussi lecture d'une opinion légale de M. l'avocat Paquette re affaire Arthur Salois, dont il a été question à la séance précédente du Conseil et aussi une opinion légale de M. l'avocat François Désilets, des Trois-Rivières, au sujet des affaires Salois, Francœur et Bernard, après quoi le Conseil décide d'attendre les événements.

La liste des grands et petits jurés est approuvée sans commentaire. Il est question de municipaliser le service d'ambulance ici et M. le Maire a été autorisé à demander aux compagnies locales de bien vouloir fournir l'ambulance, de préférence une voiture automobile. Cette voiture serait placée au Poste No. 1, qui est un endroit absolument central; la ville se chargerait de son entretien et serait en mesure de donner un service beaucoup plus rapide et efficace qu'il ne l'est actuellement parce que d'abord la voiture serait plus moderne et ensuite il y aurait toujours la quelqu'un prêt à répondre aux appels. Espérons que ce projet se réalisera bientôt.

Première messe de M. l'abbé Alphonse Lord. Lundi dernier, M. l'abbé Alphonse Lord qui, de la ville, en la chapelle du Séminaire des Trois-Rivières, avait reçu de son Evêque, Sa Grandeur Mgr F.-X. Cloutier, le suprême pouvoir d'offrir à Dieu la Victime des victimes, célébrait en l'église St-Bernard de Shawinigan sa première messe à laquelle assistait un grand nombre de parents et amis venus pour remercier Dieu avec le nouvel élu et recevoir de ses mains la bénédiction si fertile en grâces. Le nouveau prêtre était accompagné à l'autel par M. l'abbé H. Béland, vicaire à St-Bernard, MM. Henri Lord et Paul Telmosse servaient à l'autel. Au chœur, on remarquait un grand nombre de membres du clergé. Le sermon fut donné par M. l'abbé Donat Guilmette, de l'évêché des Trois-Rivières. Avec âme, il chanta la grandeur et les gloires du sacerdoce, prenant comme texte ces paroles des Saints Livres: "Venez, suivez-moi, et je vous ferai pêcheurs d'âmes" et nous a montré la carrière dévouée sur la mort à bien clairement que le prêtre

est l'homme de Dieu et aussi l'homme du peuple. Le chant et la musique contribuèrent beaucoup à rehausser la grandeur de cette imposante cérémonie. M. Albert Dufresne chanta le cantique: Mon âme, ah! que rendre au Seigneur. M. le Dr J. A. Dufresne exécuta l'Ave Maria de Dietsch et MM. Emile Gagné et Dr A.-V. Therrien se firent entendre dans de beaux chants religieux. La chorale des frères chanta le Veni Creator et le Te Deum.

Chaque religieux fut suivi d'un banquet qui eut lieu à la salle de l'Académie St-Bernard. Au nombre des convives, on remarquait, outre M. l'abbé Alphonse Lord, MM. les abbés H. Béland, Donat Guilmette, C.-O. Baribeault, A. Brunelle, C. Boutet, M. Chicoyne, Georges Bournival, Rosario Lafontaine, H. Trudel, J. Lesage, P. Baril et les Révds Frères Louis Armand et Augustin, la mère du nouveau prêtre, M. Philippe Lord et ses frères et sœurs, M. et Mme Auguste Lord, M. et Mme Philippe Lord, M. et Mme Henri Lord, Mme J. Thiesen, Mme H. Gogler, Mlle Eglantine et Cécile Lord, MM. Donat, Armand et Henri Lord, M. le Dr et Mme J.-A. Dufresne, M. le Dr et Mme A.-V. Therrien, M. et Mme E. Gagné, Mme A. Dehaelle, Mme J. Walsh, Mlle M. Caron, A. Chevalier, A. Deslauriers, M.M. Dr. T. Houle, A.-J. Meunier, Dr H. Lacroix, Albert Dufresne, E. E. M., J. Letellier et Paul Telmosse.

A l'issue du repas, M. l'abbé Lord en termes émus, dit la joie indicible qu'il éprouve en ce grand jour et adresse de tendres remerciements à ses bons parents, aux prêtres de la paroisse et à ses excellents professeurs en disant que s'il a aujourd'hui le bonheur d'être prêtre c'est à eux tous qu'il le doit.

M. l'abbé H. Béland félicite son nouveau confrère au nom de M. le curé H. Brousseau, un repos forcé étant éloigné de cette fête, au nom de tous les paroissiens qui se réjouissent de voir un des leurs élevé à la dignité du sacerdoce, et enfin en son nom propre, et il termine en souhaitant à M. l'abbé Lord un ministère fructueux auprès des âmes qui lui seront confiées.

M. le Dr J.-A. Dufresne adresse à son tout jeune confrère ses félicitations au nouveau prêtre et lui souhaite tout le bonheur possible dans son nouvel état, tant en son nom qu'au nom de tous les citoyens qu'il représente comme premier magistrat de la Cité.

M. l'abbé Alphonse Lord exercera son ministère dans la paroisse Ste-Famille du Cap de la Madeleine. Nos meilleurs vœux l'accompagnent. M. le Dr J.-A. Dufresne adresse à son tout jeune confrère ses félicitations au nouveau prêtre et lui souhaite tout le bonheur possible dans son nouvel état, tant en son nom qu'au nom de tous les citoyens qu'il représente comme premier magistrat de la Cité.

M. l'abbé Alphonse Lord exercera son ministère dans la paroisse Ste-Famille du Cap de la Madeleine. Nos meilleurs vœux l'accompagnent. M. le Dr J.-A. Dufresne adresse à son tout jeune confrère ses félicitations au nouveau prêtre et lui souhaite tout le bonheur possible dans son nouvel état, tant en son nom qu'au nom de tous les citoyens qu'il représente comme premier magistrat de la Cité.

M. Ernest Dufresne est parti pour Woodstock, R. I. où il passera quelques semaines en visite chez des parents. M. J.-H. Valiquette, gérant municipal, est allé à Montréal à la fin de la semaine dernière.

M. le Dr L.-P. Dumont, de Montréal, et M. G. Dumont, de Québec, sont actuellement chez leur père M. le Dr A.-E. Dumont qui est gravement malade.

M. et Mme J.-A. Richard et M. et Mme Arsène Richard sont partis, il y a quelques jours, pour une promenade en automobile d'une quinzaine de jours aux Etats-Unis.

Mme Jos. Lemay, de Ste-Sophie, et Mme J. Caron, de Lowell, sont en promenade chez M. Rodolphe Belleme.

Mlle Léontine Lapierre est de retour de Montréal où elle a visité des parents.

Mme Armand Dubord a subi, la semaine dernière, à l'hôpital de cette ville, une opération pour appendicite et nous sommes heureux d'apprendre qu'elle se rétablit promptement.

Mlle Gertrude Dufresne est en promenade à Berthier.

Mme Zénon St-Pierre est partie à la fin de la semaine dernière pour un voyage d'une couple de mois à Lawrence, Mass.

Une partie de whist-échec sera donnée mercredi, le 30 courant, à la salle du collège de St-Marc au bénéfice de l'église de cette paroisse. Le prix d'entrée est de 25 cts.

M. le notaire L.-N. Ricard, M. P. P., pour le comté de St-Maurice, a obtenu du Gouvernement provincial une subvention d'au delà de \$1000.00 pour le creusage de cours d'eau dans les paroisses de St-Barnabé, Ste-Flore et St-Etienne des Grés afin d'éviter les terrains humides et les rendre propres à l'agriculture.

A la demande de M. Ricard, le Gouvernement a également accordé à la Société d'Agriculture du comté de St-Maurice une subvention de \$800.00 devant servir à l'amélioration du terrain d'exposition à St-Barnabé. Nous apprenons de source autorisée que l'ordre en conseil établissant aux Chutes Shawinigan une cour de Circuit et de magistrat a été passé à Québec à la fin de la semaine dernière, et que M. Eugène Dumas, comptable au bureau de la Corporation, sera nommé greffier de ces cours.

Plusieurs bourses seront accordées cette année aux jeunes filles des Chutes Shawinigan et des paroisses du comté qui fréquenteront l'école normale des Trois-Rivières.

M. et Mme Chas. Lebrun, avec leurs enfants Jean et Rita, sont arrivés vendredi de Belgique où ils ont passé quelques semaines.

Mlle Béla Lamothé, des Trois-Rivières, est venue passer quelques jours en promenade chez Mme Emile Gagné.

Dimanche après-midi, M. André Baril partait en automobile, en compagnie de M. L.-P. Souldard, Raymond Gélinas, C. Pinte et J. Dubé pour aller assister à l'inauguration du pont de Batiscan lorsqu'à l'intersection de la route et du chemin qui conduit à la carrière il frappa une voiture qui sortait de ce chemin. Fort heureusement, M. Baril qui conduisait à une vitesse moyenne eut le temps d'appliquer les freins et de détourner un peu sa machine de sorte que cette dernière frappa le cheval et la voiture de côté. Les occupants de la voiture MM. U. Boisvert et H. Biodeau n'ont eu aucun mal pas plus d'ailleurs que les occupants de la machine, à l'exception cependant de M. Souldard qui a eu ses habits déchirés par le brancard de la voiture. Le cheval a été légèrement blessé et la voiture a subi des dommages pour environ \$150.00.

Cet accident, qui aurait pu aisément avoir des suites beaucoup plus graves, démontre une fois de plus le danger qu'il y a à cet endroit. Le chemin à la carrière débouche sur la grande route et comme il est bordé

d'arbres et de broussailles on ne peut, à quelques pieds seulement, voir de l'un dans l'autre et si l'on veut continuer à se servir du chemin en question, il serait, il nous semble de la plus élémentaire prudence de placer quelque part là un signe de danger quelconque.

Samedi soir, vers dix heures, à la suite d'une bagarre qui a eu lieu sur la rue St-Marc et qui naturellement a réuni en quelques instants une foule de spectateurs, quelqu'un a cru bon de sonner une alarme. C'était pour le moins une drôle de manière d'appeler la police et il aurait été beaucoup plus simple de téléphoner au Poste No. 2 qui se trouve à peu de distance de l'endroit où la scène plutôt disgracieuse a eu lieu. De plus, quand l'alarme a été sonnée, de plus principaux perturbateurs venaient d'être arrêtés par la police de St-Marc qui sait faire son devoir et sur laquelle les citoyens du Quartier No. 3 peuvent compter pour les protéger.

Le Royaume-Uni a plus de femmes qui travaillent, en proportion de sa population, que tous les autres pays du monde.

Si le soleil était vide il pourrait contenir un million de globes de la grosseur de la terre.

La Constipation disparaît sans faire usage de laxatifs. Le Nujol est un lubrifiant—non un médicament ni un laxatif—et par conséquent ne donne pas de effets que ce lubrifiant naturel et conséquemment le remplace, faites-en usage aujourd'hui même.

UN LUBRIFIANT ET NON UN LAXATIF

VITRINES (Show-Case) de toutes sortes, neuf et de seconde main, en vente chez Nap. E. Godin. Négociant en gros. 12, Rue Des Forges, Trois-Rivières

J. H. René de Cotret. C. P. A. Syndic autorisé. Comptable public, Auditeur Liquidateur et administrateur de successions. Compétence et diligence apportées dans le règlement de compromis entre débiteurs et créanciers, collections de comptes. Audition, expertise, élaboration de systèmes de comptabilité, organisation de compagnies à fonds social.

BUREAU: 103 Notre-Dame, Trois-Rivières. Tél. 1522. Boîte Postale 515

JOS. LUSSIER, PROP., Trois-Rivières, Qué. Là où vous trouverez le meilleur marché.

DOCTEUR J. A. ROUSSEAU. Directeur du Dispensaire Antivénérien. Bureau Privé: 10 à 11 a.m., 2 à 4 p.m., mardi, jeudi, samedi 6 à 8.30 p.m. Téléphone 119 28 rue Royale

ARTHUR SPENARD COURTIER. Assurances Générales, Obligations Municipales et Scolaires. 42, St-Pierre, Trois-Rivières.

Il faut 2,300 vers à soie pour produire une livre de soie. Le Canada produit 4,000,000 de barils de pommes chaque année.

Cartes Professionnelles. JOSEPH BARNARD. Avocat. 3 rue Hart, Tél. 640. Résidence: 108 rue Des Forges. Tél. 1299-J. Téléphone 358w

LUCIEN COMEAU. Avocat. 148a, rue Notre-Dame, Les Trois-Rivières. Bureau à Louiseville le samedi chez M. Alfred Ringuette, rue St-Laurent. J. A. Trudel, J. E. Guillet. TRUDEL & GUILLET. Notaires. Argent à prêter. Règlements de faillites et de successions. Examens de titres, difficultés commerciales. Collection, etc. Bureau: 36 rue Alexandre. Tél. Bell 497. Trois-Rivières.

VICTOR ABRAN. Notaire. Argent à prêter, assurances, collection, etc. 34, Bonaventure, Trois-Rivières. Bureau à La Pointe-du-Lac, tous les samedi midi à lundi midi. Téléphone 1460.

DR OMER E. DESJARDINS. Maladies des enfants. Maladies des poux—Cœur—Reins—Foie—Estomac—Intestins—Rhumatisme. 17, rue Lavolette, Les Trois-Rivières

DOCTEUR J. A. ROUSSEAU. Directeur du Dispensaire Antivénérien. Bureau Privé: 10 à 11 a.m., 2 à 4 p.m., mardi, jeudi, samedi 6 à 8.30 p.m. Téléphone 119 28 rue Royale

ARTHUR SPENARD COURTIER. Assurances Générales, Obligations Municipales et Scolaires. 42, St-Pierre, Trois-Rivières.

Farine RÉGAL. Pour obtenir du pain de qualité Qui vous conservera en santé, Rien n'égale LA FARINE REGAL. Sacs de 7 lbs, 14 lbs, 24 lbs, 49 lbs et 98 lbs. St. Lawrence Flour Mills Co. Ltd MONTREAL. THE REGAL CANADA 7 LBS NET REGAL



# SPORT

## LE COIN DÉBUTE TRÈS BIEN

La première partie de quilles de la saison a été jouée hier soir, alors que Le Coin a défait complètement l'équipe du Nouvelliste.

### BEAUX RESULTATS

La saison de quilles s'est ouverte hier soir, lorsque la première partie d'exhibition a été jouée entre les équipes rivales du Coin et du Nouvelliste. L'équipe de la maison Lamothe & Hébert a fait de beaux débuts et a blanchi son adversaire.

La première partie fut des plus contestées car les Coin ne l'emportèrent que par 3 marges points. Cependant leur supériorité s'affirma dans le reste de la fonte car le Nouvelliste n'eut pas la moindre chance de gagner.

Pierre Larivière se distingua en jouant une partie simple de 208 tandis que Héroux remporta les honneurs du total avec 553.

Le total obtenu par Le Coin, quoique n'étant pas très fort est cependant satisfaisant si on prend en considération le peu de temps que les joueurs ont eu à leur disposition pour pratiquer.

Ces résultats laissent entrevoir une saison de quilles un peu extraordinaire, car il y a de l'entraînement et les vaincus d'hier soir se promettent bien de prendre leur revanche avant que la saison soit terminée.

Voici le résultat détaillé de cette partie.

### Le Nouvelliste

Turcotte	115	151	141	447
Côté	126	147	132	405
Souard	167	180	154	479
Houde	143	150	165	458
Héroux	201	172	180	553

## DE BEAUX PROJETS

La construction d'un arena dans la cité de Lavolette a donné lieu à de beaux et magnifiques projets chez les amateurs de notre jeu national d'hiver, le hockey.

On est actuellement en train de former une ligue industrielle qui comprendrait jusqu'à huit clubs on parle aussi de la formation d'une autre ligue dite de la Cité.

Nous appuyons fortement ce dernier projet car il aidera à former de bons joueurs et sera de plus susceptible de fournir du beau jeu aux amateurs.

Nous croyons fermement qu'une ligue de la cité composée de 4 ou 6 clubs formés avec les meilleurs joueurs de la ville aurait un plein succès et attirerait des foules considérables aux parties.

Plusieurs amateurs ont déjà donné leur assentiment à ce projet et il n'y a pas de doute qu'on le réalisera.

Il faudrait de plus que Trois-Rivières soit représentée dans la ligue provinciale qui a eu de jolis succès l'an dernier alors qu'elle ne comprenait que 4 clubs. On y a joué du hockey de toute beauté et les clubs de Chicoutimi, Québec, La Tuque et Grand'Mère étaient de première force.

Il n'y a pas de doute que cette ligue aurait encore plus de succès cette année si elle agrandissait ses cadres et permettait à Trois-Rivières d'en faire partie en même temps qu'à Sherbrooke.

Il est vrai que Trois-Rivières ne compte pas beaucoup de bons joueurs actuellement, mais nous sommes convaincus que cela ne prendra pas de temps avant que nous ayons une équipe de champions composée de joueurs locaux. La cité de Lavolette est une des villes qui a fourni le plus de bons joueurs à notre sport national et il n'y a pas de doute qu'avec la construction d'un arena les succès que remportait le hockey dans notre ville autrefois ne prendront pas de temps à se voir complètement éclipsés.

Nous reparlerons prochainement du projet de la ligue de la Cité et il est probable que nous aurons plusieurs entrevues à publier.

partie, chacun deux fois. Kimball a fait cet exploit une fois.

Carmel et Kibbee sont les deux seuls joueurs de la ligue à avoir volé quatre buts dans une même partie. Kibbee avait volé le second et le troisième but de suite deux fois dans la même partie.

A part ces quelques exploits que nous trouvons dans les statistiques compilées par Buntz Désautels marquer officiel de la ligue, il est intéressant de constater quelles sont les moyennes générales des clubs au bâton et au champ.

Au bâton Valleyfield s'est classé premier suivi de près, cependant par Trois-Rivières. Au champ, Trois-Rivières s'est classé premier avec un pourcentage de .956 ce que l'on peut considérer comme excellent pour un club de cette classe. Trois-Rivières est le club qui a frappé le plus de deux buts avec 177, soit 25 en avant du Cap de la Madeleine et de l'Ottawa qui arrivent égaux dans ce département. Il a aussi frappé le plus de trois buts avec 43. Il est second pour les coups de circuit avec 40 tandis que Valleyfield en a 44. Pour les buts volés, Trois-Rivières est second avec 146, alors que Montréal en a 14.

Au champ, Trois-Rivières est le club qui a le moins d'erreurs avec 221. Les Trios sont cependant derniers pour le nombre de doubles-jeux avec 72. En revanche, Trois-Rivières peut se vanter d'être le seul club qui accompli un triple-jeu dans le cours de la saison.

Le Cap de la Madeleine est le club qui apparaît avoir eu les meilleurs receveurs puisque dans tout la saison, 7 ballons passés seulement leur ont été débités. Trois-Rivières est suivant avec 13.

Ces quelques statistiques ne devraient pas manquer d'intéresser les lecteurs, et nous leur en promettons d'autres sur les joueurs en particulier pour notre prochaine édition.

### MOYENNE DES CLUBS AU BATON

	P.	AB	R.	1-B	2-B	3-B	H.R.	T.B.	S.H.	B.V.	P.C.
Cap Madeleine...	129	4268	556	970	152	36	44	1558	182	101	282
Trois-Rivières...	126	4189	541	893	177	43	40	1536	182	146	276
Ottawa...	128	4246	543	851	152	40	23	1363	173	140	251
Montréal...	126	4041	497	826	728	23	24	1247	225	149	248

### MOYENNE DES CLUBS AU CHAMP

	P	PO	A	E	TC	DI	TJ	BP	P.C.
Trois-Rivières	126	3336	1447	22	5004	72	1	13	956
Ottawa	128	3301	1616	230	5147	78	0	26	953
Valleyfield—Cap Mad.	129	3336	1515	254	5105	92	0	7	952
Montréal	126	3315	1500	258	5073	81	0	22	949

N.B.—Explication des signes:

P, parties; AB, au bâton; R, points; 2b, 2 buts; 3b, 3 buts; H.R. home runs; T.B. total des buts; S.H. sacrifice hits; B.V. buts volés; P.C. pourcentage; P.O. point out; A, assists; E, erreurs; T.C. total des chances; D.J. doubles-jeux; T.J. triple jeu; B.P. ballons passés.

## QUELQUES STATISTIQUES

Trois-Rivières en plus d'avoir remporté le championnat de la ligue de l'Est du Canada a l'honneur d'être le club qui a compté le plus de records durant la saison qui vient de se terminer.

Frank Delisle qui est le frappeur qui a cogné la balle le plus souvent pour le circuit (16) est aussi le frappeur qui a le meilleur pourcentage de la ligue au bâton. Delisle ne devint la propriété du Trois-Rivières que tard dans la saison mais il n'en est pas moins vrai qu'il appartenait au club des champions.

Kimball qui vient immédiatement après Delisle pour le nombre de coups de circuits, 15, détient le plus beau record comme lanceur. Il a gagné neuf parties consécutives pour son club. O'Hern, un autre lanceur du Trois-Rivières détient le record pour le plus grand nombre de manches consécutives sans qu'on puisse compter sur ses ballons, soit, 31 et 2-3. Kibbee détient le record des hommes retirés au bâton, 15 et 14.

Le plus bel exploit accompli dans la ligue pour un frappeur est sans aucun doute celui de Reilly le brillant premier but des Trios qui a frappé la balle 12 fois consécutives en lieu sûr sur 12 apparitions au bâton.

Savage du Valleyfield a accompli aussi un magnifique exploit en frappant en lieu sûr dans 24 parties consécutives.

Swentor du Valleyfield a frappé trois coups de circuit dans la même journée à Montréal, deux dans une partie et un dans l'autre d'un programme double.

Frank Delisle et Swentor ont fait deux coups de circuit dans la même

## VICTORIA VS LE COIN

Lundi soir prochain aux salles de la C. O. N. C. une rencontre aura lieu entre les équipes depuis longtemps rivales du Victoria et du Coin.

La partie sera sérieuse et pour un enjeu de \$1.00. On s'attend à ce qu'une foule énorme assiste à cette partie qui sera sans contredit une des plus importantes avant l'ouverture de la ligue.

## BIERE ET PORTER

PHONE 152

GEO. DUFRESNE, Enrég.

En face de la Gare du C. P. R

## Assemblée ce soir

Ce soir, à huit heures et demi (heure solaire) il y aura aux salles de la C. O. N. C. une grande assemblée des quilleurs pour voir l'organisation de la ligue de quilles de la Cité pour la saison qui va s'ouvrir.

Tous les propriétaires de franchises de la ligue de la Cité de l'an dernier ainsi que ceux qui voudraient entrer des clubs dans la ligue de cette année sont priés de se rendre à la C. O. N. C., ce soir, afin de procéder à l'élection des officiers pour la prochaine saison ainsi qu'au choix des clubs qui devront faire partie de la ligue.

## L'ORGANISATION DE LA GAÏETÉ EN FAMILLE

(suite de la 2e page)

leur donnera ainsi, dans le plaisir, une nouvelle éducation qui manque à tant d'hommes, l'éducation du sens de la nature, qui sera toujours désormais une ressource pour eux et qui constituera plus tard l'un des éléments de leurs meilleures jouissances, avec le sens littéraire ou historique, le sens musical, le sens archéologique ou artistique.

Autant qu'il est possible, on laissera les enfants déterminer eux-mêmes le but de la promenade, et l'on se conformera le plus souvent, pour la diriger, à leurs désirs, voire à leurs caprices.

Bien entendu, une fois les faubourgs dépassés, c'est la cessation des mille petites contraintes citadines, c'est la liberté absolue; on rit, on crie, on chante on se saut, c'est le jeune animal humain qui s'ébroue en liberté dans les champs et dans les bois, comme le poulain dans sa prairie. Là l'éducateur doit se bien persuader que son vrai rôle consiste à ne plus éduquer, et à seulement veiller à ce que la petite grisette de liberté ne dépasse point certaines limites.

Ah! les bons goûters sur l'herbe, sous les futaies ou les taillis, ou simplement au revers du fossé de la route, assaisonnés de lazis et des francs rires en liberté! Au retour, on vient reprendre la chaîne hebdomadaire des devoirs, les pommions renouvelés d'oxygène et l'âme vivifiée de bonne humeur pour toute la semaine. C'est la gaïeté en plein air.

Si l'on disposait de plus de place, l'on ferait un tableau des vacances, où, pour que la gaïeté "tienne", il lui est indispensable d'être canalisée par un large et souple règlement, certaines heures étant régulièrement consacrées au travail et à la lecture, par exemple deux heures le matin et deux heures dans l'après-midi. Alors, à la campagne, les goûters sur l'herbe se muent souvent en déjeuners sur l'herbe, les promenades en excursions, voyages à pied ou à bicyclette, et bien des petits travaux de plein air, auxquels on intéressera les enfants, se changeront naturellement pour eux en vrais plaisirs.

Les exercices de gymnastique au portique, les parties de croquet, de tennis et de pêche s'organiseront. La chasse, à laquelle le père ou le grand-père pourra emmener, très jeune et tout à tour, enfants et petits enfants, dans des conditions déterminées de prudence, sera pour eux un plaisir enthousiaste et une fort utile école de sang-froid et de joie silencieuse. Et que l'on n'oublie pas le billard, le vieux billard injustement démodé, si amusant surtout avec ses "blouses",—que nos aïeux ont in-



## LE PACIFIQUE CANADIEN

HORAIRE EN VIGUEUR

Depuis le 6 septembre 1922

Service des trains d'été, l'heure indiquée étant l'heure du Méridien de l'Est, (une heure plus tard que l'heure de l'économie de la lumière.)

### Départ pour Montréal

- 2.10 a. m. Tous les jours
- 5.40 a. m. Jours de semaine.
- 10.50 a. m. Jours de semaine.
- 2.35 p. m. tous les jours.
- 5.10 p. m. dimanche seulement.
- 5.50 p. m. jours de semaine.

### Départ pour Québec

- 3.05 a. m. Tous les jours.
- 6.10 a. m. Jours de semaine.
- 10.55 a. m. Tous les jours.
- 12.08 p. m. Jours de semaine.
- 5.05 p. m. dimanche seulement.
- 6.50 p. m. Jours de semaine.

### Départ pour Shawinigan et Grand'Mère

- 5.30 a. m. jours de semaine.
- 7.15 a. m. Dimanche seulement.
- 11.00 a. m. Tous les jours.
- 12.20 p. m. jours de semaine.
- 6.55 p. m. tous les jours.

### Départ pour Grandes Piles

- 3.00 p. m. Jours de semaine.

Un wagon-lit est placé à la gare des Trois-Rivières tous les soirs à 10 heures et arrive à Montréal, gare Windsor, le lendemain matin; je serai heureux en tout temps de m'occuper de la réserve de pullman, etc. Billets de chemins de fer pour tous les points du Canada et des Etats-Unis. Toutes les lignes océaniques sont représentées à mon bureau. Lignes directes de télégraphe et de câble. Téléphone 1038.

D. Chenevert,

Agent, 178 rue Notre-Dame,

Trois-Rivières

ETES-VOUS BILIEUX ?  
Employez l'Eau Purgative

# "RIGA"

Elle chasse la bile, guérit la constipation, purifie le sang. C'est le laxatif par excellence des familles.

Les Produits Riga, Limitée. 2, rue Ste-Cécile  
Montréal. (Tél. Main 4992)

Il existe trois endroits sur la terre où on a vu de la neige verte au lieu de blanche.

Et il faudrait encore parler de la préparation des fêtes de famille (anniversaires et fêtes patronales), joyeux chapelet égrené tout le long de l'année, qui prend naturellement plus d'ampleur pendant les vacances.

Je ne veux point abandonner cette matière si féconde sans indiquer une dernière vue: l'absolue utilité qui s'impose aux parents de laisser la maison grande ouverte aux amis de leurs filles, et encore bien plus, aux amis de leurs fils. Ceux-ci doivent fortement sentir que l'endroit où ils peuvent tous jours amener leurs amis, qui y seront non seulement tolérés, mais très bien reçus, est précisément la maison de leurs parents, et ce sera pour eux une nouvelle raison de la fréquenter et de l'aimer, sans compter que les parents auront l'avantage de bien connaître ainsi les compagnons choisis par leurs enfants, et la vieille maison de famille, déjà si joyeuse, comme nous l'avons vu, se parera donc encore de la gaïeté de la jeunesse amie.

Puissent ces quelques réflexions qui ne sont point un idéal de chimère, mais la formule adéquate d'une longue pratique qui ne semble point avoir trop mal tourné, servir d'appel aux parents, et tout spécialement aux pères de bonne volonté pour les faire penser à organiser la gaïeté en famille! Il s'agit sans doute de combiner un certain nombre de menus détails, mais il n'est point de détails trop minces lorsque le but où l'on tend n'est rien de moins que de rendre douce et agréable par moments la constante école du devoir qu'est la famille, et de ne pas laisser tout le charme au vice, toute l'austérité grincheuse à la vertu.

Louis Arnould.

Téléphone 16

Placez vos commandes par téléphone ici et vous serez bien servis.

Notre service de livraison couvre toute la ville et vous assure une satisfaction complète en vous servant rapidement. Téléphonnez aujourd'hui.

O. Carignan & Fils  
EPICIERS  
24, Rue Des Forges, 24

## NOUVEAUX PRIX DES FORD

En vigueur le 26 septembre 1922 à Drummondville.

TOURING 5 passagers	\$564.80
RUNABOUT 2 passagers	\$521.66
CHASSIS (Sans carrosserie)	\$453.97
TRUCK (Sans carrosserie)	\$536.23
\$85.00 en plus avec démarreur.	
COUPE avec démarreur	\$883.13
SEDAN avec démarreur	\$780.18
TRACTEUR	\$491.00

Tous les modèles chez

J. O. Montplaisir  
DRUMMONDVILLE

Vendeur autorisé pour la province.

28 SEPTEMBRE, 1922

Nous désirons prévenir notre clientèle que nos magasins seront fermés toute la journée de lundi, le 2 octobre, à l'occasion de notre fête annuelle du Yom Kippur.

GOLDBERG BROS.  
184-186, rue Notre-Dame.

Le Syndicat des Trois-Rivières  
19, rue Des Forges, Les Trois-Rivières.

Comptes d'Epargne  
Comptes d'affaires  
Crédits de toute nature  
Collections

Conseils Pratiques  
Economiser c'est prévoir  
Ne soyez pas un imprévoyant.

## LA BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874

Succursales de: Rue Des Forges, J. M. MARCOTTE, Gérant.  
Trois-Rivières: Rue Champfleur, J. A. MARCHAND, Gérant.  
Succursale de Berthierville, C. LESSARD, Gérant.  
Succursale de Louiseville, I. E. TURGEON, Gérant.  
Succursale de Shawinigan Falls, LÉONCE BEAUDRY, Gérant.  
Succursale de Cap de la Madeleine, C. LANGLOIS, Gérant.

Autres Succursales:  
St-Maurice, St-Cuthbert  
St-Justin, Batiscan, Lanoraie  
St-Léon Maskinongé, St-Paulin, St-Ignace de Loyola  
St-Alexis des Monts, St-Barthélemi, St-Narcisse

## Assurance-Automobiles

La Prévoyance assure votre automobile contre la perte ou les dommages occasionnés par l'Incendie, l'Explosion, les Accidents, le Vol, etc. Elle vous offre une police simple, libérale et économique.

DEMANDEZ NOS TAUX

LA PREVOYANCE  
187 rue St-Jacques, Montréal.  
Tél: Main 4310-11-12-13.  
J. C. GAGNÉ, Directeur-Gérant.

## La Prévoyance

POUR L'ÉCOLE, LE COUVET ET LA MAISON

### LE PIANO HEINTZMAN & CO.

MODELE "O"  
\$570.00

Insurpassable pour ce qui est de la qualité du son et le soin apporté dans sa construction. Cet instrument est reconnu dans tout l'univers comme une grande valeur et devait être le choix des personnes à la recherche du beau et du bon.

CHEZ  
**LINDSAY**  
C.W. LINDSAY LIMITEE  
21, RUE DES FORGES, LES TROIS-RIVIERES.

## SATISFACTION

Tous nos efforts tendent vers ce but: donner la plus grande satisfaction à notre clientèle.

Nous n'épargnons rien pour arriver à ce but et chaque jour nous améliorons si possible notre service déjà si efficace.

### CYRILLE LABELLE & CIE.

Ferronnerie et quincaillerie  
10, rue Des Forges, Les Trois-Rivières.

Tel. Bureau: 1505  
" Residence: 837

Heures de Bureau:  
a. m. à 5 p. m. et 7 à 8 p. m.

## Nouveaux Bureaux Dentaires

Dr PAUL FRESCYNET, L. C. D.

Gradué à l'Université de Montréal.  
Ex-interne de l'Hôpital Dentaire de Rochester, N.-Y.

Extraction sans douleur. Méthode d'anesthésie conductive.  
Spécialité: Travaux en Or et Porcelaine.

Coin des rues St-Maurice et Ste-Julie,  
LES TROIS-RIVIERES.

1200 TELEPHONE 1201

## KEATING & McRAE

Agents de Change et Courtiers en Valeurs de Bourse

COMMUNICATIONS DIRECTES AVEC MONTREAL, NEW-YORK ET CHICAGO.

6, RUE HART, Les Trois-Rivières



CONNAISSONS-LES!

NOS COUSINS DE L'ILE SAINT-JEAN

La Société Saint-Thomas d'Aquin et son oeuvre.—Ce que l'on attend de nous.

LES ANIMAUX DE BOUCHERIE

La Coopérative centrale des agriculteurs de Québec nous fait tenir les notes suivantes sur l'état du marché pour les animaux de boucherie, au cours de la semaine dernière: ANIMAUX DE BOUCHERIE VIVANTS Bœufs

LE TRAIN AGRI-COLE SE MET EN MARCHÉ

Exposition—Ecole ambulante.—Un véritable musée des industries rurales. Les trains wagons du Pacifique Canadien. Vingt six experts et professeurs du ministère provincial de l'agriculture.

C'est lundi, le 18, que le train école et exposition organisé par le Ministère de l'Agriculture de Québec, de concert avec la compagnie du Pacifique Canadien, s'est mis en marche à travers la province.

Le convoi, parti de Montréal, lundi le 18, s'est arrêté une journée à chacun des endroits suivants: Vaudeville, St-Clet et Hull. Dès la première journée une assistance nombreuse s'est portée à la visite du train, aux conférences et démonstrations.

Les arrivages de veaux sur nos marchés de Montréal se sont chiffrés durant la semaine finissant le 23 septembre à environ 1,000 têtes. La qualité s'est quelque peu améliorée et nous avons pu disposer de tout ce qui a été offert en vente à des prix qui se sont maintenus aux niveaux de ceux de la semaine dernière.

Les arrivages de veaux sur nos marchés de Montréal se sont chiffrés à environ 2,000 têtes. Les veaux engraisés au lait et âgés de 4 à 6 semaines sont toujours très recherchés. Nous avons eu à enregistrer encore une légère hausse des prix durant cette dernière semaine.

Les arrivages d'agneaux durant la semaine finissant le 23 septembre ont été à peu près les plus forts de l'année et se sont chiffrés à au-delà de 10,000 têtes. Ce marché s'est ouvert lundi avec beaucoup d'activité et nous avons eu à enregistrer une hausse des prix de \$1 par cent livres. La forte demande nous est venue surtout des Etats-Unis.

Les arrivages de vieux moutons ont été un peu plus forts que durant la semaine dernière. Tel que pour les agneaux ce marché a été assez actif et nous avons pu disposer de toutes les offres à des prix un peu plus élevés. Ceci est surtout attribuable à l'amélioration de la qualité des arrivages.

Les arrivages de volailles vivantes ont été considérables durant la semaine finissant le 23 septembre et nous avons eu à enregistrer une légère baisse des prix. Nous pouvons attribuer surtout cette baisse aux offres qui furent un peu trop fortes pour la demande et aussi aux expéditions qui furent faites trop tard durant la semaine.

Les arrivages de porcs abattus ont été un peu plus forts durant la semaine finissant le 23 septembre. La qualité des offres a été satisfaisante. La demande a été bonne et nous avons pu disposer de tout ce que nous avons reçu à des prix qui n'ont pas beaucoup varié avec ceux de la semaine précédente.

Les arrivages de porcs abattus ont été un peu plus forts durant la semaine finissant le 23 septembre. La qualité des offres a été satisfaisante. La demande a été bonne et nous avons pu disposer de tout ce que nous avons reçu à des prix qui n'ont pas beaucoup varié avec ceux de la semaine précédente.

Les arrivages de porcs abattus ont été un peu plus forts durant la semaine finissant le 23 septembre. La qualité des offres a été satisfaisante. La demande a été bonne et nous avons pu disposer de tout ce que nous avons reçu à des prix qui n'ont pas beaucoup varié avec ceux de la semaine précédente.

Les arrivages de porcs abattus ont été un peu plus forts durant la semaine finissant le 23 septembre. La qualité des offres a été satisfaisante. La demande a été bonne et nous avons pu disposer de tout ce que nous avons reçu à des prix qui n'ont pas beaucoup varié avec ceux de la semaine précédente.

Les arrivages de porcs abattus ont été un peu plus forts durant la semaine finissant le 23 septembre. La qualité des offres a été satisfaisante. La demande a été bonne et nous avons pu disposer de tout ce que nous avons reçu à des prix qui n'ont pas beaucoup varié avec ceux de la semaine précédente.

Les arrivages de porcs abattus ont été un peu plus forts durant la semaine finissant le 23 septembre. La qualité des offres a été satisfaisante. La demande a été bonne et nous avons pu disposer de tout ce que nous avons reçu à des prix qui n'ont pas beaucoup varié avec ceux de la semaine précédente.

Les treize mille Acadiens de l'île du Prince Edouard sont tous des descendants de quelques rares familles qui réussirent à échapper au "grand dérangement" de 1755 à 1758. Peu de temps après la prise du Canada par les Anglais en 1760, ces quelques réchappés revinrent s'établir dans notre petite île où, peut-être, leur nombre s'accrut. Ces terribles épreuves les avaient réduits à la dernière mendicité. Pendant bien longtemps, ils n'osèrent point se montrer et vivaient au fond des bois, loin des établissements anglais.

Article III (a)—Toute cotisation devra être payée par les membres le ou avant le 15 juillet de chaque année.

Article IV (a)—L'assemblée annuelle de la société sera lieu le premier mardi d'août, au bureau chef, à deux heures de l'après-midi.

Article V (a)—Les officiers de la société seront: Un président, un vice-président, un secrétaire-trésorier, et un comité exécutif de cinq membres.

Article VI (a)—Les affaires de la société seront transigées par les officiers et les membres de l'exécutif.

Article VII Devoir des officiers (a)—Le président devra présider les assemblées régulières ou spéciales, et aura les droits et devoirs reconnus aux présidents des autres sociétés du même genre.

Article VIII (a)—Tout montant reçu par la société, devra être déposé en banque au crédit de la dite société ou placé sur hypothèque d'immeuble dans cette province et aux meilleurs taux d'intérêts.

Article IX (a)—Aucun déboursé des fonds de la société ne sera fait sans l'autorisation des officiers ou directeurs.

Article X Application des fonds (a)—Les fonds de la société seront employés pour l'éducation des Acadiens de cette province et les officiers et directeurs de la société auront plein pouvoir dans l'administration des bourses ou fonds de la société.

Article XI Organisation de succursales (a)—Sur demande de dix membres ou plus de la société, les directeurs auront le droit d'accorder une charte locale, autorisant l'organisation d'une succursale, laquelle devra être soumise aux règlements, contrôles et direction du bureau central de la société.

Article XII (a)—Chaque succursale aura droit à trois représentants, aux assemblées générales de la société.

Article XIII (a)—Toute personne contribuant à la dite société, la somme de cinq cents piastres (\$500.00) sera inscrite membre fondateur.

Article XIV (a)—Toute personne contribuant à la dite société, la somme de deux cents cinquante piastres, (\$250.00) sera inscrite membre patron.

Article XV (a)—Toute personne contribuant à la dite société, la somme de cent piastres, (\$100.00) sera inscrite membre bienfaiteur.

(b)—Toute personne contribuant à la dite société, la somme de deux cents cinquante piastres, (\$250.00) sera inscrite membre patron.

(c)—Toute personne contribuant à la dite société, la somme de cent piastres, (\$100.00) sera inscrite membre bienfaiteur.

(d)—Toute personne contribuant à la dite société, la somme de cinquante piastres (\$50.00) sera élue membre à vie.

(e)—Toute personne payant pour l'éducation de son enfant, soit dans un collège, soit dans un couvent, sera reconnu pendant une telle période d'éducation, comme membre honoraire.

(f)—Toute personne contribuant à la dite société, la somme d'une piastre ou plus, annuellement, sera élue membre.

(g)—Tout membre du clergé acadien de cette province, sera membre de la société.

(a)—L'assemblée annuelle de la société sera lieu le premier mardi d'août, au bureau chef, à deux heures de l'après-midi.

(a)—Le président devra présider les assemblées régulières ou spéciales, et aura les droits et devoirs reconnus aux présidents des autres sociétés du même genre.

(b)—L'absence du président, le vice-président le remplacera.

(c)—Le secrétaire-trésorier enregistre les minutes de chaque assemblée régulière et spéciale, et de plus, devra tenir un compte exact de l'argent perçu ou déboursé, et des transactions financières de la société.

(a)—Toute montant reçu par la société, devra être déposé en banque au crédit de la dite société ou placé sur hypothèque d'immeuble dans cette province et aux meilleurs taux d'intérêts.

(a)—Aucun déboursé des fonds de la société ne sera fait sans l'autorisation des officiers ou directeurs.

(b)—Les chèques et autres papiers de commerce (billets, traites, contrats, etc.) devront être signés par le secrétaire trésorier et contresignés par le président ou le vice-président.

(a)—Les fonds de la société seront employés pour l'éducation des Acadiens de cette province et les officiers et directeurs de la société auront plein pouvoir dans l'administration des bourses ou fonds de la société.

(b)—Ces règlements seront sujets à amendements.

(a)—Sur demande de dix membres ou plus de la société, les directeurs auront le droit d'accorder une charte locale, autorisant l'organisation d'une succursale, laquelle devra être soumise aux règlements, contrôles et direction du bureau central de la société.

(b)—Tout argent perçu par une succursale devra être remis immédiatement au secrétaire-trésorier général.

UN BON PLACEMENT

A un point de vue strictement financier, l'offre du Ministère des Finances d'émettre des nouveaux bons à 5 1/2 pour cent échéant à cinq ou dix ans, selon le désir de l'acquéreur, en échange des bons de l'émission de 1922, est très attrayante. En commentant les avantages de la conversion le Financial Times dit:

"Les détenteurs de ces bons ont jusqu'au 30 septembre pour décider ce qu'ils doivent faire. D'après ce que l'on voit, il semble qu'une très grande proportion des détenteurs de bons seront disposés à accepter la nouvelle émission plutôt qu'un remboursement en espèces. L'on doit naturellement s'attendre à cela en vue de la rareté de bons de classe supérieure actuellement offerts sur le marché. En même temps, il semblerait qu'il y a actuellement une très grande quantité de fonds qui attendent un placement de sorte que il est indubitable que le plan de conversion ne doit pas être perdu de vue, car un revenu de 5 1/2 pour cent sur un aussi beau nantissement, sera bientôt une chose du passé".

En commentant sur les propositions du Ministère des Finances pour la conversion des bons de la Victoire de 1922 en nouveaux bons portant le même taux d'intérêt et à échéance de cinq ou dix ans, selon le désir de l'acquéreur, le Monetary Times dit:

"Un point que ceux qui désirent placer leurs fonds ne doivent pas oublier au sujet de la nouvelle émission de bons du Gouvernement du Dominion est que le temps approche rapidement où les bons placements seront rares au lieu d'être abondants. Jusqu'à la présente année. Depuis le commencement de la guerre le marché de placement a été un marché d'acheteurs, le taux d'intérêt étant élevé et l'argent rare. En regardant en arrière à une époque se reportant à plusieurs années avant la guerre, ceux qui désirent placer leurs fonds se rappelleront que c'était alors tout un problème de trouver des placements raisonnablement bons et rapportant 5 1/2 pour cent, ou même 5 pour cent.

"L'occasion de placer en bons de dix ans à 5 1/2 pour cent est par conséquent très bonne. L'emprunt aura certainement un grand succès, et les prix des bons, si l'on en juge par les apparences, monteront.

L'offre du Ministère est ouverte jusqu'au 30 septembre voir l'annonce officielle pour les détails.

(a)—L'assemblée annuelle de la société sera lieu le premier mardi d'août, au bureau chef, à deux heures de l'après-midi.

(a)—Les affaires de la société seront transigées par les officiers et les membres de l'exécutif.

(a)—Le président devra présider les assemblées régulières ou spéciales, et aura les droits et devoirs reconnus aux présidents des autres sociétés du même genre.

(b)—L'absence du président, le vice-président le remplacera.

(c)—Le secrétaire-trésorier enregistre les minutes de chaque assemblée régulière et spéciale, et de plus, devra tenir un compte exact de l'argent perçu ou déboursé, et des transactions financières de la société.

(a)—Toute montant reçu par la société, devra être déposé en banque au crédit de la dite société ou placé sur hypothèque d'immeuble dans cette province et aux meilleurs taux d'intérêts.

(a)—Aucun déboursé des fonds de la société ne sera fait sans l'autorisation des officiers ou directeurs.

(b)—Les chèques et autres papiers de commerce (billets, traites, contrats, etc.) devront être signés par le secrétaire trésorier et contresignés par le président ou le vice-président.

(a)—Les fonds de la société seront employés pour l'éducation des Acadiens de cette province et les officiers et directeurs de la société auront plein pouvoir dans l'administration des bourses ou fonds de la société.

(b)—Ces règlements seront sujets à amendements.

(a)—Sur demande de dix membres ou plus de la société, les directeurs auront le droit d'accorder une charte locale, autorisant l'organisation d'une succursale, laquelle devra être soumise aux règlements, contrôles et direction du bureau central de la société.

(b)—Tout argent perçu par une succursale devra être remis immédiatement au secrétaire-trésorier général.

Chaque Feuille

est débarrassée de toute poussière et matières étrangères au moyen d'un nettoyage par le vide à haute pression.



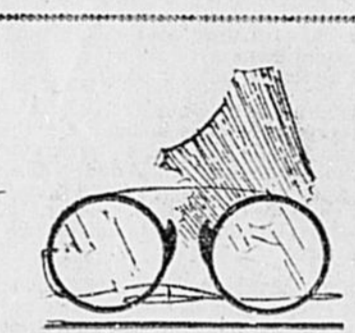
est propre, frais, sain, délicieux.

Pacifique Canadien

Changement dans l'horaire des trains commencera. Dimanche, 1er Octobre 1922. Les agents de billets fourniront toutes les informations.



Propre à employer. vendu par tous pharmaciens, épiciers et marchands généraux.



Savez-vous qu'il ne vous en coûtera que \$2.

pour faire examiner votre vue par un opticien-optométriste diplômé? Ce spécialiste vous dira exactement à quoi vous en tenir sur vos yeux; s'il vous prescrit des verres c'est parce qu'il le jugera nécessaire.

Nul autre que l'opticien-optométriste ne peut vous donner le même degré de satisfaction dans l'achat de vos lunettes ou lunettes; confiez-lui le soin de vous fournir les verres dont vous aurez besoin.

GRATIS Dans le cas où je prescriis des verres et que mes clients me confient le soin de les faire, je ne charge absolument rien pour l'examen de la vue.

J. G. BÉLANGER Opticien-Optométriste 487, Rue St-Maurice, Téléphone 685. Résidence 282 St-Paul, Téléphone 272w Trois-Rivières.

Conseils Pratiques Envoyez donc au "Royal Valet Service" le manteau de peluche ou la robe de velours qui sont défranchis; le nettoyage à la vapeur leur fera un bien immense.

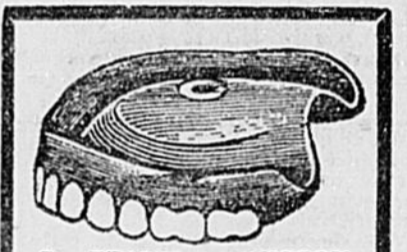
Envoyez donc aussi au même endroit votre pardessus d'automne; nous pouvons le remettre à neuf. Nous faisons une spécialité de refaire et de réparer pardessus et habillements.

Abonnez-vous à notre Service de Valet qui vous donne droit au passage d'un complet par semaine.

Royal Valet Service R. Hamel & Cie 74-rue Royale-74 Téléphone 615

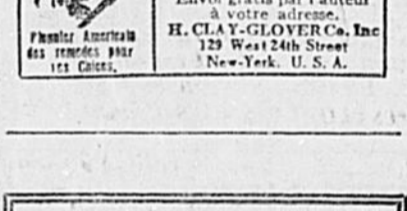
Savez-vous ce que c'est? C'est le meilleur savon de lavage connu aujourd'hui. Demandez-le à votre épicier.

En vente partout.



Dr. EDMOND BUISSON DENTISTE 20, Rue des Forges, T41 569. SPECIALITE: Ouvrages en or.

LIVRE sur les Maladies des Chiens et comment on les nourrit. Envoi gratuit par l'auteur à votre adresse. H. CLAY-GLOVER Co., Inc 125 West 24th Street New-York, U.S.A.



Envoyez donc au "Royal Valet Service" le manteau de peluche ou la robe de velours qui sont défranchis; le nettoyage à la vapeur leur fera un bien immense.

Envoyez donc aussi au même endroit votre pardessus d'automne; nous pouvons le remettre à neuf. Nous faisons une spécialité de refaire et de réparer pardessus et habillements.

Abonnez-vous à notre Service de Valet qui vous donne droit au passage d'un complet par semaine.

Royal Valet Service R. Hamel & Cie 74-rue Royale-74 Téléphone 615

Savez-vous ce que c'est? C'est le meilleur savon de lavage connu aujourd'hui. Demandez-le à votre épicier.

En vente partout.

CULTIVATEURS

Nous pouvons vous procurer du Superphosphate en sacs de 125 lbs.

Analyse Garantie de 16% acier phosphorique assimilable au prix de \$19.00 la tonne Rendu à votre station, char de 20 tonnes ou plus.

Phosphate Thomas en sacs de 100 lbs 20% acide phosphorique total avec analyse garantie de 16% acide phosphorique soluble à \$22.00 la tonne F. A. B. Québec ou Montréal.

Ne retardez pas à placer vos commandes. Ne placez pas votre commande d'engrais chimiques avant d'avoir comparé nos prix.

Attention! Si nos compétiteurs baissent leurs prix, grâce à qui? Le Comptoir Coopératif de Montréal La seule vraie coopérative centrale d'achat. 12, rue du Port, Montréal.

Savez-vous ce que c'est? C'est le meilleur savon de lavage connu aujourd'hui. Demandez-le à votre épicier.

En vente partout.

Il Fera FROID Bientôt!

La saison froide s'avance à grands pas et si l'on ne veut pas être pris au dépourvu il va falloir songer au plus tôt à ce poêle ou à cette fournaise qui manque à la maison.

Il va sans dire que nous sommes prêts et que notre assortiment de poêles et fournaises est au grand complet; la ligne des fameux poêles Bélanger marque "ROYAL" est en grande demande. Notre assortiment de fournaises offre une grande variété de modèles dans les grandeurs 3, 4, 5, et 6 et les prix marqués sont de ceux que vous ne trouvez pas ailleurs.

Les soirées d'automne et d'hiver vous paraîtront moins longues si vous avez un de nos phonographes à la maison; nous sommes prêts à vous vendre votre phonographe à des conditions de paiement très faciles.

BÉLANGER & PROULX, LTÉE, 24, Rue BADEAUX LES TROIS-RIVIERES.

ST-ADELPHÉ DE CHAMPLAIN

Le 23 courant Sa Grandeur Mgr F. X. Cloutier arrivait dans la paroisse en visite pastorale. Toutes les maisons du village étaient magnifiquement décorées pour la circonstance et une foule nombreuse était réunie aux abords du presbytère à son arrivée.

Le lendemain Sa Grandeur conféra le sacrement de Confirmation à 148 enfants. Afin de profiter des indulgences accordées à l'occasion de cette visite, les paroissiens s'approchèrent nombreux de la Table Sainte.

Après nous avoir dit toute sa satisfaction d'avoir trouvé tout en parfait ordre et avoir donné des avis salutaires. Mgr quitta la paroisse à 2hres le 24 en présence d'une foule considérable qui reçut une dernière bénédiction.

25 livres)—Quesnel, No 1. 40c; "Grand Havane", No 1. 20c; "Rouge", No 1. 20c; "Connecticut", 20c; "Brisil", No 1. 35c; "Beaver Brand", No 1. 30c; rouge Quesnel, No 1. 30c. A ces prix il faut ajouter 2 1/2 p.c. pour la taxe.

Article II Membres (a)—Toute personne contribuant à la dite société, la somme de cinq cents piastres (\$500.00) sera inscrite membre fondateur.

Le Coin Des Dames



Pièce à dire

La Bague et le Dé

Un soir en me couchant, j'avais posé mes bagues Dans la coupe où mon dé se trouvait par hasard.

UN COUCHER DE SOLEIL SUR LE LAC

Non loin de cette riante campagne où chaque année je me sens malgré moi attirée par la satisfaction de contempler l'œuvre du Grand Peintre de la nature, dort le beau "Lac bleu."

Les Chrysanthèmes

Quelle est votre fleur préférée? Moi j'aime le chrysanthème, parce que c'est la fleur de l'automne et que j'adore l'automne, et que le chrysanthème a tous les reflets, toutes les exquises tonalités de l'automne, la reine des saisons.

CONCOURS LITTÉRAIRE

IMPRESSIONS DES VACANCES Raconter un événement vécu pendant les vacances, ou donner ses impressions des vacances, souvenirs etc., à son gré.

COURRIER DU COIN

Constance.—Vous ne m'en voudrez pas, si pour vous répondre, je vous donne votre ancien pseudo, qu'en petite amie tendre et fidèle, vous méritez si bien d'ailleurs.

Adieu Estival

L'été s'en va bien doucement vers son trépas et comme à regret l'été dévide les journées capricieuses de septembre.

Au moment de nous quitter pour de longs mois, on dirait qu'il veut rebrousser chemin et qu'au souvenir de son ancienne splendeur, il revient pour quelques heures se donner l'illusion d'un règne nouveau.

Mais toute cette beauté est éphémère et la lumière comme la chaleur des midis de septembre, s'éteint trop tôt, ne laissant dans l'air qu'un fraîcheur, qu'une senteur tiède de feuilles sèches.

Certes la saison fut radieuse et nous en avons bien profité, mais toute cette gloire rayonnante est maintenant au domaine du passé.

Bientôt ce sera le froid cruel qui emportera les feuilles tendres et qui tuera les oiseaux qui auront oublié de nous quitter.

Bientôt ce sera la veillée au coin du feu où nous reparlerons des souvenirs des mois d'été, et les heures exquises nous apparaîtront encore meilleures qu'elles ne le furent.

Les couchers de soleil ont maintenant des mélancolies mystérieuses et ça sent l'automne dehors; on dirait qu'il flotte de l'adieu dans l'air.—L'adieu des grèves d'or et des oiseaux blancs, l'adieu des sous-bois feuillus et des montagnes vertes.

Ce soir le ciel était en beauté dans ses mourantes flammes. Je descendis revoir le fleuve sous les yeux du couchant. Le vent ne s'était pas encore apaisé, et l'onde fuyait rapide comme les étés qui passent et les heures qui ne reviennent plus.

Sur la nappe d'eau qui maintenant s'assombrissait, les vagues se soulevaient, menaçant à chaque instant d'engloutir le phare dont la lumière brillait plus claire après chaque secousse. Et je songeai que cette petite flamme vacillante du phare battu par les vagues ressemblait étrangement à l'âme humaine.

Fleurette de GIVRE.

IMPRESSIONS

Qui de vous chères sœurs, n'en vie point l'agréable plaisir d'une promenade en automobile? Profitant de la brise matinale, à l'heure où l'astre du jour sourit à la nature, les heureux voyageurs après avoir dégusté quelques bouchées s'installent dans le petit home passager qu'est l'automobile.

Qui de vous chères sœurs, n'en vie point l'agréable plaisir d'une promenade en automobile? Profitant de la brise matinale, à l'heure où l'astre du jour sourit à la nature, les heureux voyageurs après avoir dégusté quelques bouchées s'installent dans le petit home passager qu'est l'automobile.

IMPRESSIONS D'ÉTÉ

Je rentrais, l'autre jour en ville, après un séjour de quelques semaines à la campagne. J'avais dans les veines un regain de vie, dans le cœur un sentiment de bonheur vécu. Le hasard, qui veut tant de choses, voulut qu'une connaissance, rencontrée à mon retour vint jeter du froid sur mon enthousiasme.

Isabeau.

FEUILLETON DU "BIEN PUBLIC" BERNARD DE FLÉE PAR PIERRE GOURDON

—Vous me blâmez, André? lui demanda sa bienfaitrice quand elle eût terminé ce récit. Votre silence ne peut avoir d'autre signification. Il ne s'expliquerait alors que par une indifférence qui n'est pas dans votre cœur.

—Vous me comprenez, ajouta-t-elle d'un faible voix, tandis que deux grosses larmes brillaient dans ses yeux. Puis très vite, elle domina cet attendrissement passager.

—Vous restez donc persuadé qu'il n'y a rien de vrai dans tout cela? —André, comme pour donner plus de force à sa réponse, la fit attendre plusieurs secondes et prononça: —Absolument.

—Vous empêcherai de céder à l'entraînement d'une bonté trop grande. Pour cela, il me suffira d'obtenir de vous une promesse. J'ose vous la demander, dans votre intérêt, dans celui des deux enfants que vous aimez.

des bienfaits dont m'a comblé M. Maurice, je vous conjure d'exiger toujours un jugement. —L'évocation de ce nom si cher produisit l'effet qu'André en attendait. —Je ferai ce que vous me conseillez, dit Mme de la Bliinière. Je vous le promets.

LUTTE GÉNÉREUSE

André Robin apprit en même temps et la rupture des fiançailles et la décision qu'avait prise Mme de la Bliinière d'installer John Behrens dans le pavillon de chasse de Morville.

(A CONTINUER)

L'école rurale

POUR "RACINER" L'ENFANT

Le problème de la dépopulation rurale occupe tous les esprits vraiment soucieux de notre avenir national.

Car c'est là vraiment l'essentiel, et tout le reste à côté est bagatelle: l'école doit tendre à "raciner" l'enfant.

Que faut-il enseigner? Tout d'abord, il ne faut pas tomber dans l'erreur qui consisterait à enseigner à l'enfant l'agriculture en classe.

Que dans les écoles normales on donne aux instituteurs destinés à l'enseignement des populations rurales une préparation en rapport avec la formation des enfants qu'ils auront à instruire.

On ne peut pas attendre ce but, il faut une initiation sérieuse dès l'école, un aiguillage des idées vers les occupations terriennes, une inclination des pensées vers cette constatation que la vie confirme tous les jours, à savoir que la vie rurale offre aux travailleurs de bonne volonté et de santé que les professions que nos émigrants peuvent exercer dans les villes, et en particulier à Paris.

Il faut en tout cas que les jeunes maîtres soient initiés aux conditions de la géographie locale, de l'histoire locale, de l'économie régionale.

avec tous les conteurs, tous les voyageurs, tous les amis du paysage: ils sont légion. Les poètes qui viennent au secours du maître: Mistral en Provence, Vermeulen en Auvergne.

Pour préparer ainsi les maîtres à former l'enfant, il faut nécessairement donner aux jeunes gens des écoles normales une culture régionale en même temps que générale.

En conséquence, elle réclame qu'on modifie l'organisation des écoles normales de façon que la formation des instituteurs et institutrices pour les villes, et la préparation des instituteurs et institutrices pour les campagnes se fassent séparément et que des mesures soient prises pour répartir, en l'équilibrant, les récompenses et l'avancement de chaque catégorie d'instituteurs.

L'instituteur des campagnes, par ses efforts et son dévouement journalier sera ainsi appelé à donner aux enfants du terroir beaucoup moins une instruction scientifique que surtout, et avant tout, une mentalité qui les ramène sans cesse vers le métier agricole de leur père qui leur en inspire le goût, les moeurs et les conduites à en devenir les fidèles continuateurs.

Il faut en tout cas que les jeunes maîtres soient initiés aux conditions de la géographie locale, de l'histoire locale, de l'économie régionale. Il m'est arrivé, parcourant dans le Cantal un recueil de textes de l'histoire locale, édité en collaboration par MM. Germon et y. specteur primaire, et Delmas, archiviste, de trouver en tête du recueil une étude d'ensemble extrêmement remarquable, une sorte de plan-guide, pour étudier une commune; et je souhaitais qu'un pareil travail pût être largement répandu, connu de tous ceux qui auront à enseigner dans les communes.

OFFRE SPÉCIALE

Hommes ambitieux qui désirez vous établir et assurer votre avenir, là où il y a des possibilités de faire beaucoup d'argent. Avec Un Mille Piastres, vous deviendrez seul propriétaire d'une de nos fermes à fruits et légumes les plus fertiles du Comté de Manatee en Floride, où se font trois récoltes par année, où des milliers de personnes sont devenues indépendantes en peu d'années, loin des froids et neiges, là où la chaleur n'est jamais excessive, et la température est uniforme. Les moyens de transport rapides, vous permettront, à peu de frais, si vous le désirez, venir passer vos saisons d'été parmi votre famille et vos amis. Notre proposition spéciale pourvoit à votre transport, pension et logement pour une année, et les machineries nécessaires, aussi l'expertise d'un agronome de l'Etat, ainsi assurant le succès.

Ceci est une réelle occasion, et limitée à dix autres personnes seulement, ayant bon caractère. Voir ou écrire à Monsieur Limoges, Manatee Lands Limited, 207-209 rue St-Jacques, Montréal.



Changements dans les horaires des trains le 1er OCTOBRE

Entre Doucet's Landing et Victoriaville: Le train No 123 laissera Victoriaville à 7.50 hres a.m. au lieu de 7 hres tous les jours, excepté le dimanche et arrivera à Doucet's Landing à 9.35 hres a.m. comme à présent.

Pour plus amples informations s'adresser à: J. P. Bédard, Agent, Les Trois-Rivières.

Musique

On nous annonce qu'un orchestre venant de Montréal se fera entendre au Théâtre Impérial la semaine prochaine.

La Bourse

Ces chiffres nous sont gracieusement fournis par la Firme Keating & McRae, Agents de change, No. 6, rue Hart, Les Trois-Rivières.

Table of stock market prices for various commodities and stocks as of September 27, 1922. Includes items like Am. Loc., Anaac. Cop., and various steel and oil products.

Le Maître de la Chanson Canadienne



M. Charles Marchand Qui donnera à l'Hôtel de ville, Le MERCREDI, 11 OCTOBRE prochain, Une vraie soirée du bon vieux temps.

M. Marchand a recueilli des centaines de vieilles chansons canadiennes, ces chansons toutes assaisonnées de sel gaulois et pleines du vieil humour français que nos chansonniers modernes n'ont jamais su égaler.

Les billets sont en vente à la pharmacie Normand où le plan de la salle est déposé. Sièges réservés: \$1.00 Admission: 75 sous.

A VOTRE TOUR MENAGERES

Les hommes ont eu leur auto.... C'est à votre tour maintenant.... Et nous ne serons pas moins généreux.

Allons-nous tout vous dire dès aujourd'hui? C'est encore un secret; mais nous ne croyons pas pouvoir le porter plus longtemps car nous sommes informés que la NORTH SHORE POWER CO nous a trahis. En effet elle expose dans ses vitrines rue Des Forges une magnifique

LAVEUSE ELECTRIQUE "THE EDEN"

Que "LE BIEN PUBLIC" donnera en Tirage à ses Lectrices.

ET C'EST VRAI.

Notre prochain numéro, MARDI, LE 3 OCTOBRE PROCHAIN, donnera plus amples détails.

LISEZ-LE ET CONSERVEZ-LE.